

# LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND  
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°147 ·· FÉVRIER - MARS 2024





## ÉDITORIAL

Vatican II a mis l'accent sur la pastorale au détriment de la doctrine. Mais la solution pastorale ne tient pas en se concevant comme indépendante de la doctrine.

« Le nouveau “magistère” pastoral inauguré par Jean XXIII ne cherche plus à convertir. Autant dire qu'il ne cherche plus à faire sortir les âmes du péché. Il écoute et il dialogue. »<sup>1</sup>

Paul VI, qui a promulgué les documents de Vatican II, a agi beaucoup plus en libéral qu'en s'attachant à l'hérésie, ce qui est le propre du libéral, par nature incohérent. (cf. p. 10)

« De même que l'ouverture du mariage civil aux personnes de même sexe a modifié la nature même du mariage, de même la possibilité de bénir des “couples irréguliers ou de même sexe” change la nature de la bénédiction. »<sup>2</sup>

Ces nouvelles bénédictions, considérées comme purement pastorales, mais contraire à la foi catholique et à la Tradition (cf. p. 38), expriment une nouvelle doctrine.

Un tel encouragement pastoral conduit dans la pratique, inexorablement, à l'acceptation systématique de situations incompatibles avec la loi morale. (cf. p. 7)

abbé Claude Pellouchoud

(1) abbé Jean-Michel Gleize (*laportelatine.org* – 03/01/2024)

(2) Th. Collin (*diakonos.be* – 12/01/2024)

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district ..... 3

Communiqué du Supérieur général ..... 7

### LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

Les convulsions actuelles passeront ..... 10

### VIE DE L'ÉGLISE

Nous assistons à une crise de la foi ..... 14

### SOCIÉTÉ

Pour faciliter la rédaction d'actes administratifs importants ..... 18

Itinéraire d'un couple sans enfant ..... 21

Traiter l'infertilité ..... 23

### VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district ..... 24

Consécration de l'église d'Oberriet ..... 30

L'apostolat de la Fraternité Saint-Pie X en

Espagne et au Portugal ..... 34

Action de carême 2024 ..... 37

### PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs ..... 38

### UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Saint Léonard patron des prisonniers ..... 43

### TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre ..... 48

### AGENDA

Pèlerinage d'Écône à Vérollez ..... 4

Camp Saint-Joseph ..... 42

Les retraites en Suisse romande ..... 50

### LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX ..... 51

### HORAIRE DES MESSSES pour la Suisse

occidentale ..... 52

**Photos :** couverture, saint Léonard, diacre, et la ville de Noblats, patron des prisonniers.

**Editeur :** Abbé Thibaud Favre

**Rédaction :** **Le Rocher c'est le Christ**



Abbé Claude Pellouchoud  
Prieuré St-Nicolas de Flüe  
Solothurnerstrasse 11  
CH - 4613 Rickenbach SO  
Tél. +41 (0)62 / 209 16 16  
Mail : rocher@fsspx.ch



## LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

Nous voici arrivés au seuil du Carême. J'aimerais à nouveau cette année vous inviter à consacrer les prières et les efforts de ce temps liturgique pour susciter dans notre pays de nombreuses et saintes vocations. Le Carême est toujours un moment de pénitence et de sanctification personnelle, mais l'intention de prière pour obtenir des vocations ne vient pas le contredire, bien au contraire !

Pour mieux saisir le bien-fondé de cette intention, il faut bien donner des chiffres. Parmi les candidats au sacerdoce, il y a, en tout et pour tout cette année, quatre jeunes hommes du district qui se trouvent au séminaire. Les deux qui étudient en notre séminaire de Zaitzkofen devraient franchir ces prochaines semaines le pas du sous-diaconat, alors que les deux autres viennent tout juste d'intégrer la première année à Flavigny. Il n'y a donc pas de séminariste suisse à Ecône et bientôt plus à Zaitzkofen, si rien ne change...

Il est certain que chaque vocation est un miracle pour lequel on ne remerciera jamais assez le Bon Dieu, surtout à notre époque ! Mais avec le nombre de prêtres que nous recevrons ces prochaines années, nous pourrons tout juste remplacer les prêtres qui, peu à peu, prennent de l'âge, mais guère plus !

Si la prière est le moteur principal pour contrecarrer ces sombres perspectives, on ne peut s'empêcher de rechercher les causes du manque de vocations. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont multiples : la morosité de notre époque, la difficulté croissante à prendre un engagement définitif, les catastrophes causées par internet et les smartphones, le manque de maturité, et d'autres encore.

Pourtant, avec nos paroisses et avec nos écoles, n'avons-nous pas essayé de mettre en place les meilleures conditions pour former de vrais chrétiens et espérer susciter parmi eux des vocations ? L'essentiel ou le nécessaire



pour bien faire n'est-il pas à la portée de tous ? Il semble bien. Il nous faut alors poser le problème différemment, avec un brin de provocation. Nos familles, nos jeunes surtout ont

tout sous la main : des églises, des écoles, des œuvres de jeunesse. Ils ont tout, et c'est peut-être justement le problème. Au final, c'est peut-être le manque qui nous manque !

## PÈLERINAGE DE LA TRADITION



### D'ÉCÔNE À VÉROLLIEZ



# Samedi 20 avril 2024

pour les  
vocations  
sacerdotales  
et  
religieuses

08h30 Messe à Ecône

Déjeuner tiré du sac

10h00 Départ du pèlerinage

*Les chauffeurs amènent leur voiture à Vérolliez et sont ramenés par bus au pèlerinage*

13h00 Repas tiré du sac au coude du Rhône (13<sup>e</sup> km)

14h00 Suite du pèlerinage

17h00 Arrivée à Vérolliez (25<sup>e</sup> km)

Prière sur le champ des martyrs

18h00 Clôture du pèlerinage à Vérolliez

Ces réflexions pourraient nous porter à sourire, mais il est bien probable que le confort dans lequel nous vivons en Suisse soit l'un des premiers obstacles à la générosité d'une vocation. Donner sa vie à Dieu, c'est tout donner et cet acte héroïque demande d'être préparé par une habitude de générosité. Supporter les manques, accepter les privations, cultiver l'esprit de sacrifice... comment l'inculquer et le transmettre aujourd'hui ?

Mais, au-delà du confort naturel, il est aussi possible que le confort spirituel nous ait perdu... Certes, ce confort est bien relatif et que le lecteur comprenne bien ce que cette expression signifie, car loin de nous l'idée de dénigrer le bien qui est fait. Mais les facilités qui ont pu se mettre désormais en place en Suisse pour pratiquer la foi catholique font que, même dans ce domaine, l'effort n'est plus si évident.

Je pense à l'esprit de nos paroisses : on se sert évidemment les coudes lorsque l'on est dans un lieu provisoire et précaire ! Mais une fois une église, ou une chapelle digne de ce nom construite, et en plus une école qui fonctionne... on se désintéresse forcément et on pense volontiers qu'il y en a bien d'autres qui peuvent s'en occuper ! Plus ces choses fonctionnent et moins l'on trouve de générosité : c'est étonnant, mais d'un autre côté, c'est bien humain.

Dans ce même ordre d'idée, et c'est une des causes qui atrophie les velléités sacerdotales, je pense au regard porté sur le prêtre dans nos familles ! Evidemment que le prêtre n'est pas le surhomme que, peut-être, les siècles passés ont imposé et cultivé. Surtout dans les circonstances actuelles et les campagnes médiatiques, le prêtre reste un être humain qui doit travailler à être vertueux, humble devant le mystère qu'il célèbre, prudent dans ses actions et le premier à vivre la sainteté qu'il prêche.

Mais, cela étant dit, il reste que le prêtre est la figure d'autorité que l'on doit respecter. Tout indignement et dans les limites de son domaine, il représente l'autorité de l'Eglise. Quelle tristesse d'entendre de retour de la messe une critique appuyée du sermon ou des annonces de l'abbé... combien il serait préférable de voir une paroisse soutenant son pasteur !

Cette attitude de bienveillance ne signifie pas fermer les yeux, c'est simplement le respect du bien commun. Pour donner une comparaison plus parlante, il est certain que l'unité entre époux est à conserver devant les enfants, même si chacun des époux n'est pas dupe du caractère de l'autre. On réagira bien évidemment si le mal est manifeste, mais sinon en attendra d'être seuls pour discuter de ce qui n'est pas allé et on respectera les décisions prises : c'est ainsi qu'une

famille a de l'avenir et que les parents sont respectés.

Je crois qu'il en va de même dans la relation que l'on doit avoir avec les prêtres. Prenons la peine de venir communiquer au prêtre nos doutes, nos désaccords et nos demandes, mais essayons de mesurer nos paroles dans nos familles ou entre amis. Et si le prêtre n'est pas conscient de la situation, il a des supérieurs vers qui on peut se tourner, si nécessaire.

On vraiment être surpris parfois par la virulence des propos et des jugements, même si le fond peut être tout à fait justifié et réel. Si les enfants voient le prêtre souvent dénigré et désavoué, comment peut-on imaginer que des vocations puissent germer de ces familles ? Les caractères d'aujourd'hui étant de plus en plus sensibles, comment ces jeunes pourront trouver un attrait chez une figure de prêtre décriée et critiquée ? C'est vrai qu'il est difficile d'être chrétien aujourd'hui et on attendrait du prêtre un guide parfait, ce qui est bien trop rare ; mais pour autant le prêtre ne doit pas devenir le défouloir de toutes ces angoisses et de tous les manques.

Dans les questions de prudence, comment imaginer suivre l'avis du prêtre contre ses propres idées ? On pourrait multiplier les exemples comme l'attitude envers les couples illégitimes, la question de la traduction de l'*Ave Maria*, de la délégation

des mariages ou lors d'une mutation de prêtre... On ne parle pas de question de foi, mais bien de prudence. Pourtant si l'on n'est pas capable d'accepter l'avis du prêtre, même si l'on ne le partage pas, comment envisager une unité dans la paroisse ? Comment accepter le principe de hiérarchie et de bien commun ? Finalement où est l'avenir d'une société religieuse ?

Ce même esprit, les prêtres doivent être aussi les premiers à en vivre entre eux et c'est bien clair que l'on doit être les premiers à pratiquer ce que l'on enseigne. De sorte que, même si les caractères sont bien différents, il faut que les fidèles sentent l'atmosphère de famille qui règne dans un prieuré.

Chers fidèles, c'est une ligne de crête bien difficile que je confie à vos prières durant ce Carême. Que le combat de la foi qui est la colonne vertébrale de notre vie ne le deviennent pas au mépris de la charité qui doit nous enflammer. Conscients de leurs défaillances ou reconnaissants de leurs qualités, aimons la figure du prêtre. N'apprécions pas tellement la figure de tel ou tel prêtre, mais la figure du représentant de Notre-Seigneur qui doit continuer à se perpétuer au cours des âges.

Que Marie Mère du prêtre nous accorde de nombreuses et saintes vocations !

**ABBÉ THIBAUD FAVRE**



## COMMUNIQUÉ DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

***La déclaration “Fiducia supplicans” du préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi, du 18 décembre 2023, fait croire à ceux qui vivent dans une union foncièrement viciée, que cette dernière pourrait être en même temps positive et porteuse de valeurs, c’est la pire des tromperies, et le manque le plus grave de charité envers ces âmes égarées.***

La Déclaration *Fiducia supplicans* du préfet du Dicastère pour la Doctrine de la foi, sur la question des bénédictions pour les « couples en situation irrégulière et les couples de même sexe », nous laisse dans la consternation. D’autant plus que ce document a été signé par le pape lui-même.

Bien qu’elle prétende prévenir toute confusion entre la bénédiction de telles unions illégitimes et celle d’un mariage entre un homme et une femme, cette déclaration n’évite ni la confusion ni le scandale : non seulement elle enseigne qu’un ministre de l’Eglise peut appeler la bénédiction de Dieu sur des unions peccamineuses, mais par ce biais, elle conforte de fait ces situations de péché.

L’appel d’une telle « bénédiction » consisterait seulement à demander

pour ces personnes, dans un cadre non liturgique, que « tout ce qui est vrai, bon et humainement valable dans leur vie et dans leurs relations soit investi, guéri et élevé par la présence de l’Esprit-Saint ».

Mais faire croire à ceux qui vivent dans une union foncièrement viciée, que cette

dernière pourrait être en même temps positive et porteuse de valeurs, c’est la pire des tromperies, et le manque le plus grave de charité envers ces âmes égarées. Il est faux d’imaginer qu’il y ait quelque chose de bon dans une situation de péché public, et il est faux de prétendre que Dieu puisse bénir des couples vivant dans une telle situation.

Sans doute, tout homme peut être secouru par la miséricorde prévenante de Dieu, et découvrir avec confiance

***« Celui qui m’aime observe – et fait observer – mes commandements. »***

qu'il est appelé à se convertir pour recevoir le salut que Dieu lui propose. Et jamais la sainte Eglise ne refuse la bénédiction aux pécheurs qui la lui

demandent légitimement : mais alors, cette bénédiction n'a pas d'autre objet que d'aider l'âme à vaincre le péché pour vivre en état de grâce.



## LA VISION PASTORALE DU PAPE FRANÇOIS

En mars 2021, le dicastère pour la Doctrine de la foi avait indiqué que la bénédiction des unions homosexuelles – en tant que relation qui implique une pratique sexuelle hors mariage – ne peut être considérée comme licite. « *Il n'est pas licite de donner une bénédiction aux relations ou partenariats, même stables, qui impliquent une pratique sexuelle hors mariage [...] comme c'est le cas des unions entre personnes du même sexe* », affirmait ainsi le cardinal Luis Francisco Ladaria Ferrer, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mais en octobre 2023, répondant à plusieurs *dubia* dont une sur la bénédiction des unions homosexuelles, le pape François a entrouvert la porte à des « formes de bénédiction » pour des couples homosexuels, « sans que cela devienne nécessairement une norme » et à condition que ces bénédictions s'accompagnent de « prudence pastorale » et ne transmettent pas « une conception équivoque du mariage ».

*Fiducia supplicans* souligne répondre à la « vision pastorale du pape François » et explique qu'il faut « élargir » et « enrichir » le sens couramment octroyé au mot « bénédiction », autrefois réservé au domaine liturgique. « *D'un point de vue strictement liturgique, la bénédiction exige que ce qui est béni soit conforme à la volonté de Dieu telle qu'elle est exprimée dans les enseignements de l'Eglise* », reconnaît le nouveau préfet du dicastère pour la Doctrine de la foi, le cardinal Víctor Manuel Fernández, qui voit dans ce « point de vue » le « risque de réduire le sens des bénédictions ». « *Le pape François nous a exhortés à ne pas perdre la charité pastorale qui doit passer par toutes nos décisions et nos attitudes et à éviter de nous constituer en juges qui ne font que refuser, rejeter, exclure* », argumente le préfet argentin.

Les bénédictions font partie de la vie de l'Eglise, elles sont un rappel des bienfaits de Dieu. C'est pourquoi elle comporte toujours « *la louange de Dieu pour ses œuvres et ses dons, et l'intercession de l'Eglise afin que les hommes puissent faire usage des dons de Dieu selon l'esprit de l'Evangile* ». Bénir vient du latin *bene dicere*, « dire du bien ».

Agnès Pinard Legry – avec I.Media (fr.aleteia.org – 18/12/2023)



La sainte Eglise peut donc bénir n'importe quel individu, même un païen. Mais jamais, en aucune manière, elle ne pourra bénir une union en elle-même peccamineuse, sous prétexte d'encourager ce qu'il y aurait de bon en elle.

Lorsqu'on bénit un couple, on ne bénit pas des individus isolés : on bénit nécessairement la relation qui les unit. Or, on ne peut pas racheter une réalité intrinsèquement mauvaise et scandaleuse.

Un tel encouragement à procéder pastoralement à ces bénédictions conduit dans la pratique, inexorablement, à l'acceptation systématique de situations incompatibles avec la loi morale, quoi que l'on dise par ailleurs.

Cela correspond malheureusement aux affirmations du pape François, qui définit comme « superficielle et naïve » l'attitude de ceux qui obligent les personnes à des « comportements pour lesquels ils ne sont pas encore mûrs, ou dont ils ne sont pas capables »<sup>1</sup>.

Cette pensée, qui ne croit plus à la puissance de la grâce et évacue la croix, n'aide personne à sortir du péché. Elle remplace le vrai pardon et la vraie miséricorde par une amnistie tristement impuissante. Et ne fait qu'accélérer la perte des âmes et la destruction de la morale catholique.

(1) François, Entretien avec les jésuites à Lisbonne, 5 août 2023.

Tout le langage alambiqué et le déguisement sophistiqué du document du Dicastère pour la Doctrine de la foi ne peut cacher la réalité élémentaire et évidente de ces bénédictions : elles ne feront autre chose que conforter ces unions dans leur situation intrinsèquement peccamineuse, et encourager d'autres à les suivre. Cela ne sera qu'un succédané du mariage catholique.

En fait, cela manifeste un manque profond de foi dans le surnaturel, dans la grâce de Dieu et la force de la croix pour vivre dans la vertu, dans la pureté et dans la charité, conformément à la volonté de Dieu.

C'est un esprit naturaliste et défaitiste qui s'aligne lâchement sur l'esprit du monde, ennemi de Dieu. Il s'agit d'une reddition et d'un asservissement de plus face au monde, de la part de la hiérarchie libérale et moderniste, qui depuis le concile Vatican II est au service de la Révolution à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise.

Que la bienheureuse Vierge Marie, gardienne de la foi et de la sainteté, vienne en aide à la sainte Eglise. Qu'elle protège surtout les plus exposés à ce chaos : les enfants, désormais obligés de grandir dans une nouvelle Babylone, sans repères ni guide qui rappelle la loi morale.

*Menzingen, le 19 décembre 2023*

**DON DAVIDE PAGLIARANI**  
*SUPÉRIEUR GÉNÉRAL*



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

## LES HÉRÉSIES ONT PASSÉ, LES CONVULSIONS ACTUELLES PASSERONT

*Le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais non absolu et sans bornes, car il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans la Tradition, la Sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique.*

Nos adversaires sont intéressés à nous rejeter de la communion de l'Eglise en laissant entendre que nous n'acceptons pas l'autorité du pape. (...)

La question se résume à ceci : le pouvoir du pape dans l'Eglise est un pouvoir suprême, mais non absolu et sans bornes, car il est subordonné au pouvoir divin, qui s'exprime dans la Tradition, la Sainte Ecriture et les définitions déjà promulguées par le magistère ecclésiastique. En fait ce pouvoir trouve ses limites dans la fin pour laquelle il a été donné sur terre au Vicaire du Christ, fin que Pie IX a clairement définie dans la constitution *Pastor aeternus* du concile Vatican I. Je n'exprime donc pas une théorie personnelle en le disant.

### **L'Infaillibilité du pape**

L'obéissance aveugle n'est pas catholique ; nul n'est exempt de responsabilité pour avoir obéi aux hommes

plutôt qu'à Dieu, en acceptant des ordres d'une autorité supérieure, fut-ce du pape, s'ils se révèlent contraires à la volonté de Dieu telle que la Tradition nous la fait connaître avec certitude. On ne saurait envisager une telle éventualité, certes, lorsque le pape engage son infaillibilité, mais il ne le fait que dans un nombre réduit de cas. C'est une erreur de penser que toute parole sortie de la bouche du pape est infaillible.

Cela dit, je ne suis pas de ceux qui insinuent ou affirment que Paul VI était hérétique et que, par le fait même de son hérésie, il n'était plus le pape. A la suite de quoi, la plupart des cardinaux nommés par lui ne seraient pas cardinaux et n'auraient pas valablement élu un autre pape. Jean-Paul I<sup>er</sup> et Jean-Paul II n'auraient par conséquent pas été élus légitimement. Voilà la position de ceux que l'on appelle les sédévancantistes.

Il faut reconnaître que le pape Paul VI a posé un sérieux problème à la conscience des catholiques. Ce pontife a causé plus de dommages à l'Eglise que la Révolution de 1789. (...) Mais le problème n'est pas si simple de savoir si un pape peut être hérétique. Bon nombre de théologiens pensent qu'il peut l'être comme docteur privé mais non comme docteur de l'Eglise universelle. Il faudrait donc examiner dans quelle mesure Paul VI a voulu engager son infaillibilité dans des cas comme ceux que je viens de citer.



*Le pape Paul VI*

Or nous avons pu voir qu'il a agi beaucoup plus en libéral qu'en s'attachant à l'hérésie. En effet, dès qu'on lui faisait remarquer le danger qu'il courait, il rendait le texte contradictoire en ajoutant une formule opposée à ce qui était affirmé dans la rédaction : on connaît l'exemple fameux de la note explicative préalable insérée à la suite de la constitution *Lumen Gentium* sur la collégialité. Ou bien il rédigeait une formule équivoque, ce qui est le propre du libéral, par nature incohérent.

Le libéralisme de Paul VI, reconnu par son ami le cardinal Daniélou, suffit à expliquer les désastres de son pontificat. Le catholique libéral est une personne à double visage, dans la contradiction continuelle. Il veut

demeurer catholique, mais il est possédé par la soif de plaire au monde. Un pape peut-il être libéral et demeurer pape ? L'Eglise a toujours réprimandé sévèrement les catholiques libéraux, elle ne les a pas toujours excommuniés. Les sédévacantistes avancent un autre argument : l'éloignement des cardinaux de plus de 80 ans et les conventicules qui ont préparé les deux derniers conclaves ne rendent-ils

pas invalide l'élection de ces papes ? Invalide, c'est trop affirmer, mais éventuellement douteuse. Toutefois l'acceptation de fait postérieure à l'élection et unanime de la part des cardinaux et du clergé romain, suffit à valider l'élection. Telle est l'opinion des théologiens.

**Nous refusons le libéralisme**

Le raisonnement de ceux qui affirment l'inexistence du pape met l'Eglise dans une situation inextricable. La question de la visibilité de l'Eglise est trop nécessaire à son existence pour que Dieu puisse l'omettre pendant des décennies. Qui nous dira où est le futur pape ? Comment pourra-t-on le désigner s'il n'y a plus de cardinaux ? Nous voyons là un esprit schismatique. Notre Fraternité se refuse absolument à entrer dans de pareils raisonnements. Nous voulons rester attachés à Rome, au

successeur de Pierre, tout en refusant le libéralisme de Paul VI, par fidélité à ses prédécesseurs. (...) Cette résistance doit être publique si le mal est public et représente un objet de scandale pour les âmes. C'est pourquoi, nous référant à saint Thomas d'Aquin, nous avons envoyé le 21 novembre 1983, Mgr de Castro Mayer et moi, une lettre ouverte au pape Jean-Paul II pour le supplier de dénoncer les causes principales de la situation dramatique où se débat l'Église. Toutes les démarches que nous avons faites en privé pendant quinze ans sont demeurées vaines et nous taire nous semblait devoir faire de nous les complices du désarroi des âmes dans le monde entier. *« Très Saint-Père, écrivions-nous, il est urgent que ce malaise disparaisse, car le troupeau se disperse et les brebis abandonnées suivent des mercenaires. Nous vous conjurons, pour le bien de la foi catholique et du salut des âmes, de réaffirmer les vérités contraires à ces erreurs. »* Notre cri d'alarme était rendu plus véhément encore par les errances du nouveau droit canon, pour ne pas dire ses hérésies, et par les cérémonies et discours à l'occasion du cinquième centenaire de la naissance de Luther. Nous n'avons pas eu de réponse, mais nous avons fait ce que nous devons. Nous ne pouvons pas désespérer comme s'il s'agissait d'une entreprise humaine.

## **Il faut que Notre-Seigneur règne**

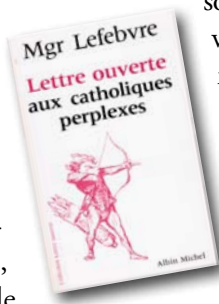
Les convulsions actuelles passeront, comme toutes les hérésies ont passé. Il faudra bien revenir un jour à la Tradition : dans l'autorité du pontife romain, il faudra qu'apparaissent à nouveau les pouvoirs signifiés par la tiare, qu'un tribunal protecteur de la foi et des mœurs siège à nouveau en permanence, que les évêques retrouvent leurs pouvoirs et leur initiative personnelle.

Il faudra bien libérer le vrai travail apostolique de tous les *impedimenta* qui le paralysent aujourd'hui en faisant disparaître l'essentiel du message ; redonner aux séminaires leur véritable fonction, recréer des sociétés religieuses, restaurer les écoles catholiques et les universités en les débarrassant des programmes laïcs de l'État, soutenir les organisations patronales et ouvrières décidées à collaborer fraternellement dans le respect des devoirs et des droits de tous, s'interdisant le fléau social de la grève, qui n'est autre qu'une guerre civile froide, promouvoir enfin une législation civile conforme aux lois de l'Église et aider à la désignation de représentants catholiques mus par la volonté d'orienter la société vers une reconnaissance officielle de la royauté sociale de Notre-Seigneur.

Car enfin, que disons-nous tous les jours quand nous prions ? *« Que votre règne arrive, que votre volonté soit*

*faite sur la terre comme au Ciel.* » Et dans le *Gloria* de la messe ? « *Vous êtes le seul Seigneur, Jésus-Christ.* » Nous chanterions cela et, aussitôt sortis, nous dirions : « *Ah non, ces notions sont dépassées, impossible d'envisager dans le monde actuel de parler du règne de Jésus-Christ* » ? Vivons-nous donc dans l'illogisme ? Sommes-nous chrétiens ou non ?

Les nations se débattent dans des difficultés inextricables, en maints endroits la guerre s'éternise (...), on cherche ce qui pourrait être fait pour que la situation économique se redresse, que l'argent revienne, que le chômage disparaisse, que les industries soient prospères. Eh bien, même du point de vue économique, il faut que Notre-Seigneur règne, parce que ce règne est celui des principes d'amour, des commandements de Dieu, qui créent un équilibre dans la société, apportent la justice et la paix. Pensez-vous que ce soit une attitude chrétienne que de mettre son espérance dans tel ou tel homme politique, dans telle combinaison de partis, en imaginant qu'un jour peut-être un programme meilleur qu'un autre résoudra les problèmes d'une façon sûre et définitive, tandis que de propos délibéré on écarte « le seul Seigneur », comme s'il n'avait rien à voir dans les affaires humaines,



comme si cela ne le concernait pas ? Quelle est la foi de ceux qui font de leur vie deux parts, avec une barrière étanche entre leur religion et leurs autres préoccupations, politiques, professionnelles, etc. ?

Dieu, qui a créé le ciel et la terre, ne serait pas capable de régler nos misérables difficultés matérielles et sociales ? Si vous l'avez déjà prié vous-mêmes dans les mauvais moments de votre existence, vous savez par expérience qu'il ne donne pas des pierres à ses enfants qui lui demandent du pain. (...)

Parler de l'ordre social chrétien n'est donc pas s'accrocher à un passé qui serait révolu ; c'est au contraire une position d'avenir dont vous ne devez pas avoir peur de faire état. Vous ne menez pas un combat d'arrière-garde, vous êtes ceux qui savent, parce qu'ils tiennent leurs leçons de celui qui a dit : « *Je suis la Voie, la Vérité, la Vie.* » Nous avons la supériorité de détenir la vérité, ce n'est pas de notre faute, nous n'avons pas à nous en enorgueillir mais nous devons agir en conséquence ; l'Eglise a sur l'erreur la supériorité d'avoir la vérité. C'est à elle, avec la grâce de Dieu, de la répandre et non de la cacher honteusement sous le boisseau.

**MGR MARCEL LEFEBVRE**  
*(Lettre ouverte aux catholiques perplexes, chapitre XXI)*



## “FIDUCIA SUPPLICANS” : NOUS ASSISTONS À UNE CRISE DE LA FOI ELLE-MÊME

*Le 18 décembre 2023, le Dicastero pour la Doctrine de la Foi publiait la déclaration **Fiducia supplicans** permettant la bénédiction de « couples » homosexuels ou de couples hommefemme non mariés à l'église. Puis, le 4 janvier 2024, il publiait un communiqué de presse « pour aider à clarifier la réception » de cette déclaration.*

La publication par le dicastero pour la Doctrine de la Foi de *Fiducia supplicans* sur la signification des bénédictions a soulevé une profonde émotion au sein de l'Église catholique, conduisant ainsi le Saint-Siège à publier un communiqué d'explication. Nous n'y échappons évidemment pas tant ce texte, par de subtiles distinctions, conduit à reconnaître comme légitime la bénédiction des couples homosexuels ou celle des couples en situation irrégulière.(...)

### Une réaction mondiale

Des évêchés entiers (principalement africains)<sup>1</sup> mais pas unique-

(1) Les conférences épiscopales du Malawi (ECM) et de Zambie (ZCCB) ont fait une clarification pastorale destinée à apaiser les craintes des fidèles, en faisant une interprétation très restrictive du texte.



ment<sup>2</sup>), des cardinaux (notamment le cardinal Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi) et des évêques (par exemple Mgr Aillet en France<sup>3</sup>

(2) Les évêques ukrainiens ont réagi rapidement en notant d'emblée que « la notion de bénédiction des couples de même sexe, ou même des couples non réglementés sacramentellement, peut être perçue comme une légalisation de ces relations ».

(3) Le premier évêque français à avoir réagi a été Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Oloron et Lescure, dans un long texte, dense, et bien argumenté. Il excluait la bénédiction des couples irréguliers ou de même sexe. Des évêques de l'Ouest de la France, réunissant neuf diocèses, ont aussi publié un texte daté du 1<sup>er</sup> janvier 2024. A leur tour, ils excluaient une bénédiction d'un couple, mais demandaient de bénir les individus.

ou Mgr Schneider au Kazakhstan <sup>4)</sup> ont critiqué, avec plus ou moins de vigueur, ce texte, mettant au grand jour la grave crise que traverse l'Eglise. <sup>5)</sup>

S'il convient de ne pas se satisfaire de cette situation et de chercher à travers la nuit du temps la lumière de la vérité, il est nécessaire plus que jamais de poser sur la crise que l'Eglise traverse un regard surnaturel.

### **L'imitation du Christ**

Que professons-nous, en effet, dans le *Credo* ? « *Je crois en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique* ». Que constatons-nous depuis quelques

(4) Mgr Tomasz Peta, archevêque de l'archidiocèse Sainte-Marie à Astana, et son évêque auxiliaire, Mgr Athanasius Schneider, ont pris position à la fois rapidement, courageusement et très fermement : « *nous exhortons les prêtres et les fidèles de l'archidiocèse Sainte-Marie à Astana, et nous leur interdisons de recevoir ou de pratiquer – sous quelque forme que ce soit – des bénédictions de couples en situation irrégulière ou de couples de même sexe* ».

(5) Le 10 janvier 2024, le conseil permanent de l'épiscopat français (CEF) a publié un communiqué concernant la Déclaration du Dicastère de la doctrine de la foi (DDF) dont le préfet est le cardinal Victor Fernandez. Ce texte assez bref semble exclure la bénédiction des couples irréguliers et de même sexe, mais la formulation a suscité l'interrogation de certains.

décennies, avec une accélération vertigineuse ces dernières années ? Une Eglise divisée, traversée des scandales les plus écœurants et dont l'enseignement semble de plus en plus se conformer au monde.

A vrai dire, ce n'est pas seulement à une crise dans l'Eglise à laquelle nous assistons, mais à une crise de la foi elle-même. Plus exactement, la crise dans l'Eglise conduit à un trouble de la foi parmi ses membres, sans même parler du scandale pour ceux qui lui sont extérieurs.

Notre déréliction actuelle est assurément de voir souffrir notre mère, la sainte Eglise, mais aussi d'être éprouvés par elle. Or ce n'est pas parce que le Christ savait que Pierre le trahirait qu'il n'en a pas souffert. En imitation du Christ, c'est évidemment la souffrance de la Croix que nous devons accepter, et non le reniement de la vérité.

### **Eclipse de la sainteté de l'Eglise**

L'autre tentation à laquelle nous sommes soumis relève de notre attachement à l'Eglise. Que voyons-nous, ou plus exactement, que croyons-nous voir ? Une Eglise réduite à une institution humaine, ballottée au gré des idéologies et des ambitions, se contredisant et se laissant emporter par les mirages du monde. Pourtant, l'Eglise est sainte. Elle est sainte en raison de la sainteté de son fondateur, de sa doctrine, de ses sacrements,

de la grâce qu'elle transmet, de la finalité qu'elle poursuit. Elle est sainte parce qu'elle est substantiellement la même sur terre et au Ciel. Elle est sainte parce qu'elle est l'épouse du Christ.

Avouons-le, la sainteté de l'Eglise subit comme une éclipse à nos yeux et nous essayons de sauver la situation



*Mgr Marian Eleganti évêque auxiliaire émérite de Coire*

en pensant que cette sainteté est atteinte par le péché de ses membres. Mais si l'on suit le cardinal Journet dans *L'Eglise du Verbe incarné*, l'Eglise contient certes des pécheurs, mais « elle ne contient pas de péché. C'est en raison de ce qui subsiste encore en eux de pur et de saint, que des pécheurs lui appartiennent : c'est-à-dire

#### L'ANALYSE TRÈS PERTINENTE DE MGR MARIAN ELEGANTI

Mgr Eleganti est évêque auxiliaire émérite du diocèse de Coire, en Suisse. Sur son blog personnel il fait un commentaire de *Fiducia supplicans*. Il remarque d'emblée les divergences de réception du texte, puis il met le doigt sur la plaie : « *On ne peut pas (vouloir) bénir un couple mais pas leur union, bénir un couple sans "valider" leur mode de vie objectivement pécheur, comme on essaie de le faire.* »

Il note que l'innovation par rapport à la tradition, revendiquée par le cardinal Manuel Fernandez est « un néologisme absurde » car « *les papes, comme les évêques, sont les gardiens de l'enseignement de l'Eglise et de sa tradition ininterrompue. Les vérités sont éternelles et ne changent pas avec l'air du temps.* »

Puis il apporte une analyse très pertinente. Il affirme que « *les bénédictions sans la bonne disposition intérieure du donneur et du receveur sont sans effet, car les bénédictions n'agissent pas ex opere operato comme les sacrements. Ce sont des sacramentaux. Il n'y a pas de compréhension nouvelle et élargie à ce sujet, seulement des affirmations erronées.* » Ce qui est très exact théologiquement.

Il poursuit : « *Dans la compréhension actuelle, il n'y a pas de bénédiction de première classe (liturgique) et de deuxième classe (spontanée) par les prêtres. Mais si la bonne disposition intérieure est donnée dans notre contexte, ces personnes cherchent à se repentir, à abandonner une pratique objectivement pécheresse (concubinage et interaction sexuelle) et à la corriger. Pour cela, elles peuvent recevoir la bénédiction pour la croissance dans la grâce et pour la réussite de leurs efforts moraux et de leurs prochains pas dans la bonne direction, mais pas en tant que couple, à cause de l'incompréhension et de l'impossibilité d'une telle bénédiction.* »



*en raison des caractères sacramentels du baptême et de la confirmation, en raison aussi de la foi et de l'espérance théologiques qu'ils ont peut-être conservées. (...) Ainsi la frontière de l'Eglise passe en chacun de ceux qui se disent ses membres, prenant au dedans d'elle ce qui est pur et saint, laissant au dehors ce qui est péché et souillure (...). En sorte que c'est vraiment dès ici-bas, dans le temps même de son pèlerinage, au sein du mal et du péché qui lui disputent chacun de ses enfants, que l'Eglise demeure immaculée. »*

De son côté, Mgr Bartmann, évoquant la sainteté de l'Eglise, affirme que celle-ci « est sainte dans son être objectif et réel. Elle doit être sainte dans ses membres ». <sup>6</sup>

### **Marie, prototype de l'Eglise**

On ne peut prétendre défendre la doctrine traditionnelle et désespérer de l'Eglise ou réduire celle-ci au rang de simple ONG. C'est dans les circonstances de crise qu'il nous revient, même au prix d'un certain martyr (mondain), de proclamer la sainteté de l'Eglise, épouse du Christ dont la Vierge immaculée reste le plus parfait prototype. Aussi est-il plus que jamais nécessaire de recourir à celle-ci comme *Mater Christi et Mater Ecclesiae*.

**PHILIPPE MAXENCE**

*(hommennouveau.fr – 10/01/2024)*

(6) Mgr Bernard Bartmann, *Précis de théologie dogmatique*, Mulhouse, 1951.

### **LE PAPE FRANÇOIS DÉFEND "FIDUCIA SUPPLICANS"**

François a donné un entretien à la chaîne de télévision italienne Nove, dans l'émission *Che tempo che fa* (*Quel temps fait-il ?*). La controverse sur la Déclaration *Fiducia supplicans* a été évoquée.

La réponse du pape mérite d'être citée : « *Au moment de prendre une décision, il y a un prix de solitude à payer et parfois les décisions ne sont pas acceptées, mais la plupart du temps, quand les décisions ne sont pas acceptées, c'est parce qu'on ne sait pas. Je dis que si vous n'aimez pas cette décision, allez en parler, exprimez vos doutes et ayez une discussion fraternelle, et c'est ainsi que les choses se passent. Le danger est que je ne l'aime pas et que je le mette dans mon cœur, que je devienne résistant et que je tire de mauvaises conclusions. C'est ce qui s'est passé avec les dernières décisions concernant la bénédiction de tous. »*

Cette réponse est malheureusement très évocatrice de l'esprit qui a guidé le pontificat de François : vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous n'avez pas compris et votre incompréhension finit pas vous rendre « résistant » – « arriériste » en quelque sorte – et vous tirez des conclusions fausses.

*(fssxp.news – 16/01/2024)*



## POUR FACILITER LA RÉDACTION D'ACTES ADMI- NISTRATIFS IMPORTANTS

*Le Dossier de directives anticipées, disponible dès à présent, que nous proposons a pour but de faciliter la rédaction d'actes administratifs importants, mais souvent difficiles à rédiger.*

La plupart du temps, en raison même de ce côté administratif et contraignant, nous repoussons l'échéance de la rédaction de directives anticipées. C'est une erreur !

Notre dossier de directives anticipées, disponible dès à présent sur les tables de presse de nos priurés, est là pour vous aider à ne pas repousser à demain ce qu'il est bien mieux de faire aujourd'hui.

Ce dossier se compose de trois brochures, de trois feuilles détachées et d'une carte de renseignements pratiques vous concernant.

### "A ceux qui restent"

La première brochure intitulée "A ceux qui restent" contient les informations importantes en cas de décès.

Y sont consignées toutes les données nécessaires ou utiles à notre

famille ou nos proches pour régler les questions administratives après notre décès.

Par exemple : qui informer en cas de décès ? qu'en est-il des assurances contactées ? des engagements pris, ordres permanents, abonnements... ? Où sont conservés les documents importants ?

### "Mes directives anticipées"

La deuxième brochure intitulée "Mes directives anticipées" explique l'importance des mesures de prévoyance.

Personne ne connaît ni le jour ni l'heure nous a dit Notre-Seigneur. Il convient donc, pendant qu'il est temps, d'envisager l'échéance qui nous attend tous : notre départ de cette terre. Vous trouverez donc dans cette partie les raisons profondes pour



ne pas repousser à plus tard la rédaction de vos directives anticipées.

Elles comprennent également un mandat pour cause d'incapacité qui désigne la personne de confiance à qui vous confiez les décisions à prendre en votre nom en cas d'incapacité. Il s'agit à la fois des questions de santé, des autres questions personnelles ou d'ordre financier, sans oublier l'assistance spirituelle d'un prêtre à votre chevet.

### "Mon testament"

La dernière brochure intitulée "Mon testament" explique comment prévoir avec sagesse et détachement notre départ, en mettant de l'ordre dans nos affaires.

Vous y trouverez les indications essentielles pour bien rédiger un testament, avec les principales questions techniques que nous avons essayé d'expliquer de notre mieux pour qu'elles



vous soient claires et vous aide à cette rédaction.

Il y est question de succession légale, de réserve héréditaire, d'impôts sur les successions, de garde des enfants sans oublier l'exécuteur testamentaire.

Nous y avons ajouté un petit glossaire indiquant sommairement le sens des mots techniques.

En fin de brochure sous l'intitulé "Investissez pour l'éternité – Les œuvres de la Tradition", vous trouverez quelques considérations importantes : nous pouvons en effet continuer de faire du bien après notre mort, par exemple par un legs en faveur d'une œuvre d'Eglise, d'écoles, d'une œuvre de retraite, d'un séminaire.

***Ce dossier est disponible dès à présent. Vous pouvez le trouver sur les tables de presse de nos prières ou le commander au district.***



## SOCIÉTÉ

# « ATTENDRE ET ESPÉRER – ITINÉRAIRE D'UN COUPLE SANS ENFANT »

***Un homme, ce qui est rare, a écrit un témoignage chrétien sur l'épreuve de l'infertilité qu'il a traversée durant sept ans avec sa femme Joséphine. Il raconte le long chemin parcouru pour apprendre à passer d'une vie subie où la souffrance prend toute la place, à un consentement au réel. C'est aussi une réflexion sur les questions que pose le recours à la PMA.***

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il y aurait dans le monde environ 48 millions de couples qui souffrent d'infertilité. Ce drame intime touche également des époux catholiques.

### **Une grande leçon d'espérance<sup>1</sup>**

Olivier et Joséphine Mathonat, mariés depuis 2012, vivent l'épreuve de l'infertilité. Dans *Attendre et espérer – Itinéraire d'un couple sans enfant*, ils livrent un témoignage d'une grande délicatesse et partagent avec pudeur la terrible souffrance de « cette absence qui devient trop présente ».

*« Alors que c'est notre désir le plus cher, nous découvrons quelque temps après notre mariage la succession décourageante des mois sans qu'un début de grossesse ne s'annonce. Cela*

*nous mine. Pourtant nous ne voulons pas passer notre vie comme dans une salle d'attente, à guetter désespérément l'étape suivante – celle qui est supposée résoudre tous nos problèmes présents. »*

*« L'une des bizarreries de notre situation est que nous vivons un non-événement. Nous n'avons pas de date clé à laquelle faire mémoire d'un événement tragique, pas de souvenir à raconter, pas de lieu rappelant notre drame. Et nous souffrons précisément du fait qu'il n'y ait rien à évoquer. Notre douleur est une attente, un vide, une béance. C'est en quelque sorte une absence trop présente. (...) Plus que la seule absence, c'est le désir de donner la vie qui nous terrasse parfois. Mais ce n'est pas parce que nous sommes infertiles que nous sommes inféconds. Ainsi, beaucoup de couples sans enfant consacrent du temps et de l'énergie au service d'un projet ou d'un idéal. Bien souvent, au*

(1) Propos recueillis par Emilie Pourbaix (*l'Invisible.com* – 26/06/2019)

*service des autres. Pour que l'amour que nous avons en réserve ne soit pas qu'un vase trop plein mais qu'il soit partagé avec ceux qui en manquent. Le désir d'avoir un enfant peut coexister avec la recherche d'autres manières de vivre la fécondité. »*

*« Il y a dans notre choix une volonté de respecter la dimension naturelle de la conception. Nous ne voulons pas dissocier la procréation de l'union sexuelle, ni remplacer la fécondation naturelle – avec tout ce qu'elle implique de connaissance mutuelle, de relation et d'échanges – par un acte technique dont nous serions en partie dépossédés. Nous avons fait ce choix positif, libre et joyeux, paisiblement, en conscience. Et nous constatons que ce choix est bon pour notre couple, qu'il contribue à ce que nous soyons unis comme nous le sommes. »*

*« Le discours consistant à affirmer qu'aujourd'hui, si un couple veut un enfant, il peut en avoir, laisse penser que les couples qui, pour des raisons de conscience, ne souhaitent pas passer par ces techniques, ne le veulent pas vraiment. C'est extrêmement culpabilisant pour les couples qui font ce choix. Ce type de propos, malheureusement très répandu, est d'autant plus blessant qu'il prouve une méconnaissance profonde : le taux de réussite de ces techniques est faible, et elles sont aussi intrusives qu'éprouvantes. D'autres approches médicales, telles que la NaproTechnology,*



### ***Le témoignage d'Olivier Mathonat est paru français en 2019 et en italien en 2022***

*sont un soutien précieux parce qu'elles sont à la fois globales et très en pointe sur la recherche sur l'infertilité. Elles sont une grande source d'espérance ! »*

### **La fin principale du mariage**

Olivier Mathonat rappelle la phrase prononcée par le prêtre lors d'un mariage auquel il a assisté : « *Etes-vous prêts à accueillir les enfants que Dieu vous donne et à les éduquer selon l'évangile du Christ et dans la foi de l'Eglise ?* » Il affirme que cette formule, qu'on lui a d'ailleurs adressée lors de son propre mariage, le heurte à chaque fois qu'il l'entend : « *Je suis convaincu que cette phrase est bien le reflet de ce que Dieu veut. Si les enfants ne sont pas le but du mariage, ils en sont une forme d'aboutissement, d'évident couronnement.* » (page 124)

Cette réflexion de l'auteur met en évidence un problème actuel concernant la théologie du mariage. A la lecture de son témoignage, il apparaît clair que, selon l'ordre voulu par le Créateur, la fin première du mariage

est bien la procréation et l'éducation des enfants, et que tant que cette fin primaire reste inaccessible, les époux souffrent... A cette fin première se rattache et se subordonne une seconde : le soutien mutuel des époux. Et on peut dire avec vérité que les époux se soutiennent l'un l'autre, et cela même lorsque la fin première n'est pas atteinte, en s'aidant à porter ensemble et sous le regard de Dieu l'épreuve de la stérilité.

Le témoignage d'Olivier Mathonat montre que le changement intervenu dans l'enseignement de l'Eglise concernant les deux fins du mariage, suite au concile Vatican II qui les a été mis au même niveau<sup>2</sup>, est dommageable pour les époux.

Les époux ont tout à gagner de suivre la morale de l'Eglise, mais ils ont aussi besoin d'être accompagnés : *« Ce n'est pas l'amour de la règle qui nous guide. S'il ne s'agissait que de se conformer à une loi, cela ferait bien*

(2) *« La constitution pastorale Gaudium et Spes (...) a évité de parler de la distinction entre la fin primaire et la fin secondaire du mariage. En évitant certaines expressions, le Concile a laissé demeurer une certaine ambiguïté en ce qui concerne la première fin du mariage. »* Le code de droit canonique paru en 1983, pour appliquer l'esprit du Concile au droit de l'Eglise, *« mentionne la procréation en second, sans dire que c'est la fin secondaire »*. Mgr Athanasius Schneider, *Christus Vincit*, chapitre 12.

*longtemps que nous aurions tout laissé en plan. Ces choix impliquent tellement de sacrifices, tellement de renoncements, qu'ils ne sont viables que s'ils sont mus par une adhésion profonde du cœur et de l'intelligence. Nous ne tirons pas d'orgueil ou de fierté dans le fait de "suivre la loi". Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un choix volontariste. Nous ne menons pas une bataille poing levé et nous ne sommes pas des militants. Nous avons simplement beaucoup réfléchi, lu, écouté, parlé, prié. Et nous avons fait ce choix librement, paisiblement, en conscience. Ce n'est pas une option que nous avons prise, contraints et forcés. C'est au contraire un choix positif, libre et joyeux. Et nous constatons que ce choix est bon pour notre couple et qu'il contribue à ce que nous soyons unis comme nous le sommes. (...) Mais, il faut bien le dire, nous nous sentons parfois bien seuls, même dans l'Eglise. En effet, sur les sujets éthiques, la tentation est grande d'en rester à un simple discours moral, voire moralisateur, sur le registre du permis/défendu. Ce discours est nécessaire, mais pas suffisant. »* (pages 136-137)

La NaproTechnologie a permis à Olivier et Joséphine une prise en charge « avec compétence et humanité » (page 105). Pratiquée par des médecins et des instructrices au fait de la morale de l'Eglise, elle mérite d'être encouragée et recommandée.

**ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD**

# TRAITER L'INFERTILITÉ : UNE MÉDECINE QUI A FAIT SES PREUVES



*FertilityCare et la NaProTechnologie offrent un suivi personnalisé de la fertilité et de la santé gynécologique, dans le but d'établir un diagnostic précis et de choisir un traitement adapté. L'infertilité, ce n'est pas que dans la tête.*

## Qu'est-ce que FertilityCare ?

C'est une méthode moderne d'observation du cycle féminin. Cette méthode s'est développée aux Etats-Unis sous l'impulsion et la direction du Dr Thomas Hilgers. Répondant à l'appel du pape Paul VI dans l'encyclique *Humanae Vitae* (1968), il fait partie des scientifiques catholiques qui ont développé des méthodes fiables de gestion naturelle de la fertilité pour les couples.

FertilityCare émane d'une solide recherche scientifique et sait s'adapter à des situations variées de la vie de la femme et/ou du couple.

### « Procréation naturelle médicalement assistée »

La NaProTechnologie est une médecine de restauration de la fertilité. Cette médecine vise à établir un diagnostic et proposer un traitement adapté pour favoriser une bonne santé gynécologique et procréative. Elle s'appuie sur l'analyse des observations faites grâce à FertilityCare et sur des examens précis, réalisés à certains moments spécifiques

du cycle. Cette méthode s'adresse également aux femmes célibataires, de l'adolescence à la préménopause, rencontrant des problématiques diverses.

## L'infertilité, un symptôme

La NaProTechnologie ne traite pas l'infertilité comme une maladie mais comme le symptôme d'une ou plusieurs maladies sous-jacentes, chez la femme et/ou chez l'homme. En identifiant et traitant ces causes, une conception naturelle peut être favorisée. La prévention des fausses couches a également une place importante dans cette approche. C'est une médecine qui a largement fait ses preuves, apportant une aide et des réponses à de nombreux couples. Le but n'est pas de créer de faux espoirs mais d'entreprendre tout ce qu'il est possible de faire de façon naturelle et respectueuse du corps humain, en protégeant la dignité de la personne et du couple face à une infertilité.

**BLANDINE PELLOUCHOUD &  
THÉRÈSE-MARIE DE NOBILI,**  
instructrices FertilityCare



## VIE DE LA TRADITION

# JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

### 22 et 23 septembre 2023

C'est la fête de saint Maurice et de ses compagnons, et comme le village de Salvan se trouve sur le territoire de l'abbaye de Saint-Maurice, cette date marquera d'une borne milliaire la vie du noviciat de nos chères sœurs oblates, puisqu'en ce jour elles quittent le petit village de Salvan pour s'installer en face de Saint-Maurice, sur les hauts du village de Lavey.

Certes, tout ne sera pas déménagé en deux jours et il faudra plusieurs semaines pour découvrir et ordonner les trésors accumulés au cours des années passées. Heureusement, des aides nombreuses et généreuses se sont proposées, et... les sœurs ont désormais leur résidence principale à Lavey, ce qui relève d'un petit miracle !

### 24 septembre 2023

C'est Dieu qui appelle et les vocations restent un mystère de la Providence. Mais ce jour est tout de même bien particulier pour la famille de Jean-François Udressy. Par la grâce de Dieu en étaient issus des prêtres,



des sœurs de la Fraternité, des religieuses dominicaines. Cela faisait déjà six vocations, mais il y avait encore un goût d'inachevé... Ce vide est comblé en ce jour où le septième membre de la famille revêt l'habit religieux des frères de la Fraternité Saint-Pie X en prenant le nom de frère Athanase ! Évidemment, on ne demande pas à toutes les familles sept vocations... mais si toutes les familles en donnaient une seule, nous serions preneurs !

### 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2023

Ce jeudi matin débute la visite canonique au prieuré d'Enney. Il s'agit, en l'espace de quelques jours, de porter le regard le plus objectif possible sur la vie de communauté, l'apostolat, bref tout ce qui fait la vie



d'un prieuré, à quoi s'ajoute, pour le cas précis d'Enney, une maison de retraite.

Les échanges avec les prêtres, les religieux et religieuses ainsi que les fidèles sont toujours très enrichissants : on y voit les attentes, les marques de reconnaissance ou on y reçoit au contraire des remarques ou des plaintes. C'est le moment de nous souvenir que nous sommes bien humains, avec des personnalités différentes, des défauts et des qualités. Et si des carences sont décelées, souvent les moyens ont déjà été pris pour y remédier. Et c'est une grande joie de toucher du doigt la loi de notre vie chrétienne et de nos prieurés : nous sommes capables de nous améliorer, lorsqu'un travail personnel est fourni et réalisé.

### **29 septembre 2023**

Notre cher frère Maurice, accompagné par le frère Jean Bosco, prononce ses vœux perpétuels à Ecône en cette fête de saint Michel Archange.

Prêtres, frères et fidèles sont nombreux pour entourer le pas définitif des « anges gardiens » de nos communautés, comme aimait à le dire notre fondateur, avec raison. Pour le frère Maurice, après toute sa vie religieuse passée à Vouvry, il s'agit désormais de prendre la route des Monts-de-Corsier. On lui souhaite bon vent et surtout bon courage, car le travail n'y manquera pas !

### **2 octobre 2023**

Les vacances scolaires ont déjà débuté en Suisse alémanique. Nous en profitons pour faire la première réunion de prêtres de l'année académique. Comme d'habitude à cette date, c'est le prieuré de Lucerne qui nous reçoit. Le sujet de la journée, qui nous vaut la présence de l'abbé Niklaus Pfluger venu tout exprès de ses montagnes haut-valaisannes, est la question des retraites spirituelles.

Comment faire pour encourager nos fidèles et surtout les jeunes gens à se réserver cinq jours de retraites ?

Plus important encore, comment faire pour que la flamme allumée en ces jours de cœur à cœur avec Dieu continue de briller ?

Comme souvent, il n'y a pas de solution miracle, mais certainement une attention toute particulière que les prêtres doivent y porter et une invitation aussi aux



fidèles à s'ouvrir à leurs pasteurs sur ce sujet.

### 7 octobre 2023

Plus de 750 fidèles ont pris part à la désormais traditionnelle procession du rosaire à Einsiedeln. L'organisation était à la hauteur de l'événement et tout se déroule à la plus grande gloire de notre bonne Mère du ciel. Contrairement à l'année précédente, pas de torrents de pluies... mais espérons toutefois des torrents de grâces !

Pendant ce temps à Fribourg, le traditionnel chapelet « Oui à l'enfant » a lieu avec un petit mais courageux groupe. Quelques « défenseurs » de la liberté d'expression nous gratifient aussi de leur présence et de leurs slogans. Ce sont probablement les mêmes qui trouvaient inadmissible que l'on manifeste, il y a quelques années, contre la tenue de la gay-pride... Décidément pas de liberté pour les ennemis de la liberté !

### 9 octobre 2023



Les prêtres de Suisse romande se retrouvent à Montreux et pour une fois la parole est aux femmes ! Que les fidèles se rassurent, ce n'est aucu-

nement une révolution, mais bien le passage apprécié de deux sœurs de la Fraternité venues nous présenter leur congrégation, l'histoire de leur société, les buts et les défis qu'elles ont à relever !

Avec leur discrétion légendaire, on les entend et les remarque bien peu, mais cela vaut la peine de mieux connaître ces si précieuses auxilia-trices du sacerdoce. Nous encourageons volontiers les jeunes filles à découvrir la belle vocation de nos sœurs en les visitant quelques jours.

### 14 octobre 2023

Après des années d'attente, des mois de tractations et de travaux acharnés, nous voilà arrivés au grand jour de l'inauguration et de la bénédiction du prieuré Notre-Dame et de l'école Notre-Dame-des-champs aux Monts-de-Corsier.

Dans la salle magnifiquement aménagée de Semsales (car un évêque émérite n'est malheureusement pas le bienvenu dans une église catholique), Mgr Vitus Huonder nous fait la joie de sa présence et célèbre la sainte Messe. Les sœurs dominicaines sont aussi bien représentées, à commencer par sœur Marie-Pascale et sœur Marie-Geneviève, respectivement Prieure générale et Assistante générale.

En milieu d'après-midi, la fête se déplace sur le site des Monts-de-Corsier où, grâce aux prières des enfants



ou de sœurs (ou les deux), tout le programme se passe entre les gouttes et on a même la joie de quelques rayons de soleil que Météo-suisse n'osait pas prédire ! La cérémonie commence avec la bénédiction de la maison, de l'école et enfin des deux oratoires. Vient ensuite la remise des clés et le discours de Daniel Rérat qu'on ne remerciera jamais assez pour son dévouement dans ce projet. Enfin le très beau théâtre des enfants qui nous auront conduit de la mission de saint Dominique au pied du lac des Quatre-Cantons.

Tout n'est pas terminé dans ce projet, mais évidemment qu'en un tel jour notre reconnaissance va aux bienfaiteurs et aux bénévoles qui nous ont permis de le réaliser. Et longue vie à cette maison vaudoise dont plus d'un désespérait de voir une fois le jour !

### **15 octobre 2023**

Etant donné la présence de Mgr Huonder en terre vaudoise, nous en profitons le lendemain pour lui

demander de présider l'érection du nouveau chemin de Croix de la chapelle de Lausanne. Un beau chemin de Croix installé par le desservant du lieu, l'abbé Christian Granges, et qui passe très bien dans le style de l'église.



Après la messe et cette première visite épiscopale à Montolivet, les fidèles nous régalaient d'un « apéritif amélioré » qui porte bien son nom, tant il était difficile d'avoir encore faim à sa sortie !

### **16 au 21 octobre 2023**

Il y a quand même une fois l'an un moment où il faut tout couper et se préoccuper de la seule chose essentielle : le salut de son âme. Cette semaine de retraite annuelle se fait dans notre maison d'Enney et l'abbé Gabriele D'Avino, prier à Rimini en Italie, nous fait l'honneur de sa présence pour prêcher à une bonne dizaine de confrères.

Avec l'énergie qui le caractérise, le prédicateur brosse à ses auditeurs les différentes étapes de la vie sacerdotale, de quoi se plonger toujours plus dans ce mystère insondable, mais aussi nourrir l'enthousiasme de cette vocation et y correspondre toujours davantage. Comme toujours, une fois

la retraite terminée, il reste le plus dur à faire... tout mettre en pratique !

### **28 au 29 octobre 2023**

Un court passage à Genève pour la fête du Christ-Roi me permet d'aider à l'apostolat dominical et de constater l'avancée des travaux dans la maison des sœurs. L'étendue de l'ouvrage est assez impressionnante, mais peu à peu la maison prend sa forme définitive.

Il faut surtout féliciter la patience de nos sœurs, qui certes obtiendront d'ici quelques mois une maison flambant neuve, mais qui, entre-temps, auront dû s'accommoder des nuisances sonores et de tous les inconvénients d'une maison en cours de rénovation complète. Mais il faut plus que cela pour les décourager !

### **1<sup>er</sup> novembre 2023**

Rares sont les évêques qui tiennent à venir prier sur le tombeau de notre fondateur à Ecône. C'est donc avec joie que l'on a pu voir Mgr Athanasius Schneider venir se recueillir à la crypte du séminaire et passer quelques heures dans notre maison de formation.



Sur le chemin qui le conduit à l'aéroport de Genève, l'évêque auxiliaire d'Astana a tenu aussi à visiter le carmel de Chexbres ainsi que le nouveau prieuré des Monts-de-Corsier où un bon repas l'attend pour ce jour de la Toussaint.

### **10 au 14 novembre 2023**

Les visites canoniques des prieurés s'organisent à tour de rôle tous les deux ans et j'ai ainsi la joie de me trouver à Wil pour quelques jours. Entre l'école, le prieuré ou encore notre chapelle de Saint-Gall, les activités et les visites ne manquent pas !

Un point me réjouit particulièrement, c'est l'unité entre les membres du prieuré. Même si les caractères et les personnalités sont bien différents, combien il est heureux que l'on puisse arriver à mettre en œuvre cette devise de notre Fraternité : *cor unum et anima una* – un seul cœur, une seule âme !

Evidemment que ce fait réjouissant n'occulte par les difficultés que toute œuvre humaine ne manque pas de générer. On discute bien volontiers des souhaits et requêtes confiés au cours des différentes visites : même s'il n'est pas simple ni même parfois souhaitable d'exaucer toutes les demandes, c'est cependant toujours utile de les avoir à l'esprit !

Un point particulier revient souvent, c'est le manque de temps consac-



cré à la prière et l'adoration dans nos maisons. Il est certain que l'activisme de notre temps nous influence. Il faut dire aussi que toujours plus de choses nous occupent, tant au prieré que dans les familles. Et s'il est facile de multiplier les activités, il est bien compliqué de supprimer ou de réorganiser. Mais la réflexion de fond est bien juste : il nous faut des âmes de prière, que ce soit dans les moments prévus par nos statuts, ou aussi tout simplement mais si efficacement par une simple visite au Saint-Sacrement faite de façon personnelle.

### **18 et 19 novembre 2023**

Plusieurs années après la fin des travaux de construction et après de nombreux mois de travail intensif pour assurer la décoration intérieure, voilà notre église d'Oberriet prête à être consacrée et le moment est enfin venu pour procéder à cette cérémonie unique dans une vie !

Le vendredi soir ont lieu des différentes cérémonies de rigueur : la préparation des reliques ainsi que les

différentes bénédictions. Puis l'office des matines des martyrs est chanté et à sa suite, une nuit de prière est organisée pour préparer spirituellement la grande journée qui va suivre.

Le samedi est le jour de la consécration. Il n'y a qu'à se laisser guider par la liturgie, tellement ces cérémonies sont magnifiques ! Mais il faut reconnaître que tout a été préparé minutieusement. La présence du séminaire de Zaitzkofen a bien facilité les choses. Nombreuses ont été les personnes à prêter main forte, en particulier parmi les fidèles du prieré. Mais il me tient à cœur de citer l'abbé Matthias Grün, Arno Stocker et enfin l'abbé David Köchli, l'économiste de district, qui a été très présent pour les travaux et pour coordonner ces festivités.

On ne pouvait manquer non plus de souligner l'énergie débordante de l'évêque émérite de Coire qui a accompli toute ces cérémonies avec onction et exactitude, malgré leur longueur non négligeable : c'était très impressionnant et très édifiant !

Le dimanche, Mgr Huonder nous a fait à nouveau l'honneur d'une messe pontificale et dans l'après-midi le chœur dirigé par l'abbé Leonhard Amselgruber nous a livré un magnifique concert, en particulier un superbe *Te Deum* qui venait parfaitement clore ces festivités. T.F.



## VIE DE LA TRADITION

# CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE SAINT CHARLES BORROMÉE À OBERRIET (SG)

*Il serait bon que chaque fidèle puisse assister au moins une fois dans sa vie à la consécration d'une église dans le rite splendide de l'Église catholique romaine. C'est la grâce qui a été donnée à tous ceux qui ont pu assister à la magnifique consécration de l'église du prieuré d'Oberriet.*

En la fête anniversaire de la dédicace des basiliques Saint Pierre et Saint Paul de Rome (18 novembre), la magnifique église du prieuré d'Oberriet a été consacrée par Son Exc. Mgr Huonder. Date judicieusement choisie puisqu'en ce jour-là est célébré dans tout l'univers l'anniversaire de la dédicace des deux basiliques consacrées aux apôtres Pierre et Paul. Le choix de cette date n'est pas anodin, concernant particulièrement l'anniversaire de la basilique de saint Pierre de Rome. (...)

La cérémonie fut assurée par notre séminaire de Zaitkoffen. Magnifique. Tout le déroulement de la cérémonie revêt un symbolisme.

L'évêque commence par bénir l'extérieur de l'édifice au moyen d'une eau bénite pour l'occasion, qu'on appelle eau lustrale.

Cette eau, appelée également eau grégorienne, est une eau bénite à laquelle on ajoute du sel béni, qui est le principe de vie et qui symbole de la sagesse divine ; de la cendre, en signe de contrition et d'humilité, et

du vin qui rappelle la transsubstantiation et le sacrifice de la Croix.

Cette aspersion terminée, l'évêque entreprend de bénir l'intérieur l'église. Douze croix sont faites et consacrées sur les piliers de l'église, symbolisant les douze apôtres. Devant chacune de ces croix, est allumé un cierge.





Puis c'est la splendide translation des reliques dans l'autel, qui est ensuite lui-même consacré par cinq croix rappelant les cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce qui est important de bien comprendre, c'est que la consécration à Dieu d'une église, doit être pour nous, pour chaque baptisé, le rappel que nous sommes également le temple du Saint-Esprit : « *Ignorez-vous, disait saint Paul aux Corinthiens, que vous êtes un sanctuaire de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Malheur à vous, si vous profanez le temple de Dieu, car Dieu vous perdra ! Le temple de Dieu doit être sans souillure, et ce temple c'est vous !* »<sup>1</sup>

Il nous faut donc nous reprendre et nous souvenir que nous sommes les seuls gardiens de ce temple vivant, de ce temple de chair.

C'est ainsi que l'on peut voir dans les différentes parties de la consécra-

(1) I Cor., III, 16-17.

tion, les moyens de protéger le sanctuaire de notre âme. La méditation sur le fait que la grâce sanctifiante est la vie divine en nous sera un puissant moyen pour nous y aider.

L'évêque consécrateur a commencé par bénir l'extérieur de l'église pour protéger le bâtiment. Nous devons faire de même : la première chose qu'il nous faut réaliser est la protection extérieure de notre âme. Les saints, et toute la science mystique, nous enseignent d'abord la garde des sens extérieurs. Sans cette garde des sens, il est illusoire de vouloir conserver dans toute sa pureté la grâce sanctifiante. L'ennemi rôde et il fait le tour de notre âme, nous dit le premier pape : *Circuit*. Il rôde en tournant autour, cherchant la faille.

Analyse lucide donc de supprimer tout ce qui entre dans notre sanctuaire et risque d'en ternir le calme, la pureté, et surtout la Pax Christi, qui se caractérise par le silence intérieur. C'est ainsi qu'il y a quelques années le Supérieur de district avait proposé comme résolution de l'Avent, la suppression d'Internet, au maximum des possibilités. Ceci parce qu'Internet peut-être non seulement source de graves tentations contre la pureté entre autres, mais il propose les nouvelles et le bavardage du monde qui me font sortir de mon temple intérieur. C'est le monde qui me parle et non plus l'Esprit de Dieu.

Ensuite, l'évêque a fait le tour intérieur de l'église pour la bénir et en consacrer les piliers. Ces piliers reçoivent chacun une onction. Au nombre de douze, ils symbolisent les apôtres, colonnes de l'Eglise. L'onction faite, un cierge est allumé devant la croix où a été faite l'onction sainte, pour bien faire comprendre que l'Esprit-Saint continue son enseignement par la tradition apostolique au sein de l'Eglise.

Mais, il y a un autre symbolisme. Et c'est ici le moment idéal de rappeler ce passage magnifique du livre des proverbes (IX) : *« La sagesse a bâti sa maison, elle a taillé ses sept colonnes. Elle a immolé ses victimes, mêlé son vin, et dressé sa table... Elle a envoyé ses servantes, elle appelle, au sommet des hauteurs de la ville : "que celui qui est simple entre ici" ! Elle dit à celui qui est dépourvu de sens : "Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai mêlé ; quittez l'ignorance, et vous vivrez, et marchez dans la voie de l'intelligence". »* Passage sublime

qu'il faudrait relire lentement et en entier. Il illustre parfaitement notre propos. La maison que la Sagesse a bâtie est au centre de nous-même. C'est notre temple intérieur. C'est là que la Sagesse nous attend, depuis si longtemps, pour nous parler, et pour nous nourrir.

Poursuivons la comparaison avec la consécration d'une église. L'évêque va enfouir dans l'autel des reliques de saints ; l'autel sera ensuite consacré au Dieu Tout-Puissant. Là, sur cet autel, la divine victime va renouveler inlassablement son sacrifice à son Père. Cet autel est notre âme où siègent l'intelligence et la volonté qui ont été

marquées par l'eau du baptême, et qui à reçu l'onction sainte du saint chrême. L'intelligence va pouvoir comprendre la Révélation divine. Et la volonté va pouvoir alors sacrifier sur l'autel de cette âme, tous ses désirs bons et mauvais, y offrir ses tentations, ses souffrances, son

avenir, son passé, ses déceptions, ses frustrations, jusqu'au dépouillement







complet de soi-même, de sa propre personnalité, pour arriver à pouvoir dire avec l'apôtre : « *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Lui qui vit en moi* ». Cette âme va pouvoir se nourrir du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-

Christ : « *Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai mêlé* », nous a dit le livre des Proverbes.

**ABBÉ GÉRARD HERRBACH**  
(*Le Tiers-Ordre n° 109*  
novembre, décembre 2023)



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X  
LES ÉGLISES CONSACRÉES EN SUISSE



LIEU	PATRON TITULAIRE	DATE CONSÉCRATION	ÉVÊQUE CONSÉCRATEUR
Delémont	Saint-Esprit	13 octobre 1990	Mgr Bernard Tissier de Mallerai
Oensingen	Sacré-Cœur	23 novembre 1997	Mgr Bernard Fellay
Wil	Sainte-Trinité	2 octobre 2005	Mgr Bernard Tissier de Mallerai
Littau	Saint-Joseph	20 septembre 2008	Mgr Bernard Fellay
Ecône	Cœur immaculé	28 juin 2012	Mgr Bernard Fellay
Oberriet	Saint-Charles Borromée	18 novembre 2023	Mgr Vitus Huonder



## VIE DE LA TRADITION

# APOSTOLAT DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL

*En 2023, la Fraternité a fêté ses 45 ans de présence en Espagne où elle avait commencé par s'établir à Madrid en 1978. En plus de l'Espagne, il y a aussi l'apostolat au Portugal qui a débuté vers 1985.*

La catholicité de la nation espagnole, manifestée par la reconquête et l'expulsion des Maures de son territoire, a été bénie au centuple par Notre-Seigneur. Après huit siècles de lutte contre l'islam, l'Espagne a apporté l'Évangile à tout un continent, l'Amérique latine.

L'apparition de Notre-Dame du Pilier (en espagnol : Virgen del Pilar) sur une colonne aux prémices de la prédication de la foi est devenue le pilier sur lequel repose la nation espagnole. En Amérique latine également, Notre-Dame a joué un rôle déterminant dans chacune de ces nations. Nous pouvons prendre comme exemple Notre-Dame de Guadalupe, reine du

Mexique et impératrice d'Amérique, qui « a fait avec cette nation ce qu'elle n'a fait avec aucune autre ».



*La Vierge du Pilier est une apparition de la Vierge Marie se tenant debout sur un pilier. Sous ce vocable, elle est la sainte patronne de l'hispanité, vénérée principalement dans la basilique homonyme de Saragosse en Espagne.*

### Apostolat en Espagne

Malheureusement, l'adversaire ne se repose pas et, profitant de la crise qui touche l'Église, il s'en prend aux nations catholiques. L'apostolat en Espagne n'est pas évident : la société et surtout la famille ont été durement attaquées. Cependant, les racines catholiques sont toujours présentes et nous devons travailler pour les faire grandir et porter du fruit.

La Fraternité a commencé par s'établir à Madrid en 1978. Elle a tout d'abord loué différents locaux servant de chapelle. En 1990 fina-

lement, un bienfaiteur a acheté et fait don du bâtiment de la chapelle actuelle, dans laquelle nous avons pu commencer un apostolat lent mais croissant. Cette chapelle a dû être agrandie et restaurée à plusieurs reprises, au fur et à mesure que des familles s'installaient aux environs. Cela a duré jusqu'en 2013, date à laquelle on a pu construire l'église actuelle, dans un style un peu trop moderne, mais capable d'accueillir davantage de fidèles. Les apostolats qui se sont développés depuis sont nombreux,



entre autres : la confrérie des acolytes de saint- Etienne pour solenniser les cérémonies liturgiques ; une schola ; les différents catéchismes pour la première communion ou pour la confirmation ; les conférences pour le Tiers-Ordre ; ainsi que différentes activités, comme les processions lors de la célébration de la Fête-Dieu et de l'Immaculée Conception.

Malheureusement, un conflit avec les voisins va nous obliger à entreprendre des travaux coûteux pour abaisser la hauteur du bâtiment et pour sa restauration ultérieure.



### **Centres de Messe en Espagne**

En plus de la chapelle de Madrid, d'autres centres de messes sont desservis en Espagne, dans divers endroits de la péninsule. En voici un bref aperçu.

La première chapelle, sur un terrain propriété de la Fraternité, se trouve dans la ville de Grenade. Le nombre de fidèles se développe progressivement, et la chapelle compte une confrérie de servants de messe et une chorale.

La deuxième chapelle est celle de Barcelone. Il y a encore un peu plus d'un an, la chapelle se trouvait dans un petit appartement, mais nous avons pu trouver l'emplacement actuel, qui est une salle louée. Dans cette chapelle on retrouve des gens non seulement de Barcelone, mais aussi de des environs.

Le troisième centre de messe est Salamanque. Là, nous sommes autorisés à célébrer la messe dans l'église de Saint Benoît, à des horaires précis, et cela grâce au fait que l'église est administrée par une communauté de laïcs, et non par l'évêque lui-même.



*Les acolytes de la Confrérie de Saint-Etienne, à Madrid*

La quatrième chapelle est Vitoria, également dans une salle louée. Autrefois, d'autres villes étaient également visitées, comme Valence, Palma de Majorque, Oviedo et les îles Canaries ; mais ces visites ont dû être suspendues, car il n'y avait plus là-bas de groupes vraiment motivés et nombreux pour avoir la sainte Messe et pour trouver un lieu apte pour la célébrer.

**L'apostolat au Portugal**

En plus de notre apostolat en Espagne, il y a l'apostolat au Portugal, qui a débuté vers 1985. Cela fait donc presque 40 ans de travail discret et lent ; mais la semence commence à germer avec beaucoup d'espoir.

Le nombre de fidèles peut être estimé à environ 300, répartis dans les trois chapelles principales. Ils sont serviables, généreux, et entourent les prêtres de la Fraternité avec beaucoup d'affection. La première chapelle se trouve à Lisbonne et elle située dans

le prieuré lui-même. Petite mais chaleureuse, elle a une capacité d'environ 30 personnes, bien souvent entassées les unes sur les autres.

En raison de la croissance toujours plus importante, un bâtiment a été acheté à environ 3 km du prieuré et les travaux ont débuté en 2014. Ensuite, suspendus faute de moyens financiers, ces travaux ont été relancés, et espérons qu'ils pourront aboutir à une petite église d'une capacité de 120 personnes.

Nous possédons également une maison et une chapelle à Fatima, où nous célébrons la messe pratiquement tous les weekends. Nous prévoyons plusieurs travaux de rénovation et d'embellissement de l'extérieur de la maison pour lui donner un aspect plus recueilli et religieux.

Enfin, nous visitons le groupe de Porto deux fois par mois, avec une participation toujours plus importante. Malheureusement, nous n'avons pu obtenir qu'un petit local en location.

Pour nous, l'action de Notre-Dame de Fatima, pour laquelle les Portugais éprouvent une dévotion profonde et sincère, est évidente. C'est elle qui, accomplissant sa promesse, obtiendra la victoire sur les ennemis de l'Eglise et régnera la première pour laisser sa place à son Divin Fils.

**PADRE JOSÉ MARÍA MESTRE ROC**

VIE DE LA TRADITION

# Action de 2024 Carême



DISTRICT D'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

Soutenez la Tradition dans la Péninsule Ibérique



Twint

PAR VIREMENT BANCAIRE

Titulaire du compte : Distrikt Schweiz der

Priesterbruderschaft St. Pius X - Rickenbach SO

Motif du versement : Action de Carême

IBAN : CH60 0900 0000 1700 5510 1



Ebanking

*Merci pour votre soutien !*



SIERRE – Rénovation du prieuré



ŒUVRES du district de Suisse



## NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

### MGR STRICKLAND DESTITUÉ

Le 11 novembre 2023 au matin le pape François a décidé de retirer Mgr Joseph Strickland de ses fonctions à la tête du diocèse de Tyler, au Texas. Cette décision personnelle du pape (surtout si elle a été prise « *in forma specifica* ») n'est pas susceptible d'un recours canonique, c'est le fait du prince. Vu le rôle et le pouvoir du pape, qui est un monarque au sommet d'une structure hiérarchique, monarque que nul dans l'Église ne peut juger, il ne s'agit pas d'un scandale en soi. Reste le goût amer de l'injustice qu'il est impossible de contester canoniquement, d'autant plus qu'aucune raison de fond n'a été avancée pour justifier cette brutale éviction d'un évêque fidèle, qui ne comptait l'an dernier, pour un trou-

peau modeste de quelque 120'000 âmes, pas moins de 21 séminaristes.

Aucun fait précis n'est en effet reproché à ce successeur des apôtres. Il demeure évêque, sans que l'on sache pour l'instant si à l'âge relativement précoce de 65 ans il sera nommé évêque *in partibus* d'un diocèse sans fidèles ou simplement relégué au rang d'évêque émérite de Tyler.

On peut énumérer un certain nombre de torts supposés du point de vue de la Rome actuelle : une grande fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Église, des prises de position nettes sur le refus de la communion aux responsables politiques qui font la promotion de l'avortement (ce qui encourt l'excommunication automatique), les déclarations critiques à l'égard de la confusion doctrinale que sème le pape François, l'ouverture à la messe traditionnelle en opposition au *motu proprio Traditionis custodes*, l'accueil pendant un temps d'une ancienne Dominicaine du Saint-Esprit, Mère Marie Ferréol, expulsée de sa communauté et de la vie religieuse par une décision similaire émanant *in*



*fine* du pape François lui-même, mais émaillée de nombreuses irrégularités canoniques.

Il avait notamment tweeté : « *Je crois que le pape François est le pape mais il est temps pour moi de dire que je récuse son programme de pape du dépôt de la foi. Suivez Jésus.* »

Tout cela avait déclenché une visite apostolique qui avait été menée par deux visiteurs, dont l'évêque émérite de Tucson, Arizona, Mgr Gerald Kicanas (...). Dans un communiqué mis en ligne le 11 novembre, le cardinal Daniel DiNardo, archevêque de Galveston-Houston dont Tyler est un diocèse suffragant, a annoncé, dans le même flou qui semble indiquer qu'aucun reproche concret ne peut être fait à Mgr Strickland :

*« Les prélats ont mené une enquête exhaustive sur tous les aspects de la gouvernance et de la direction du diocèse de Tyler par son ordinaire, Mgr Joseph Strickland. A l'issue de cette visite, il a été recommandé au Saint-Père que le maintien de Mgr Strickland dans ses fonctions n'était pas envisageable. Après des mois d'examen attentif par le Dicastère pour les évêques et le Saint-Père, la décision a été prise de demander à Mgr Strickland de démissionner. Après avoir reçu cette demande le 9 novembre 2023, Mgr Strickland a refusé de démissionner. Ensuite, le 11 novembre 2023, le Saint-Père a retiré à Mgr Strickland sa charge d'évêque de Tyler. »*

Mgr Strickland a participé au « *Rome Life Forum* » organisé par *LifeSiteNews* à Rome il y a une quinzaine de jours. D'aucuns spéculent sur le fait de savoir si ses propos au sujet du pape François à cette occasion ont précipité la décision de le relever de sa charge. Lors de sa conférence de feu à cette occasion, marquée par l'hommage qu'il a rendu à la messe traditionnelle, Mgr Strickland avait en effet longuement cité une lettre qu'il a reçue d'un ami ; celui-ci parle de l'« usurpateur de la chaire de Pierre » et utilise quelques autres expressions du même acabit au sujet du pape. Interrogé à plusieurs reprises à leur sujet, aussi bien en privé que lors d'une session de questions du public, Mgr Strickland a précisé qu'il n'adoptait nullement une position sédévacantiste et qu'il avait compris que son interlocuteur parlait d'« abus de pouvoir » de la part du pape François. Mgr Strickland précisait qu'il adhérait en tous points à ce que dit Mgr Athanasius Schneider au sujet du pape François : il proclamait le reconnaître comme pape, l'aimer et prier pour lui.

*(reinformation.tv – 13/11/2023)*

☞ Il faut aussi remarquer que Mgr Strickland s'est montré particulièrement incisif contre le Synode sur la synodalité. Il a écrit une lettre courageuse, parue au mois d'août, pour mettre en garde ses diocés-

sains contre certaines nouveautés incompatibles avec la foi, qui seraient discutées au Synode.<sup>1</sup> Il est certain qu'il faut plutôt chercher de ce côté pour découvrir pourquoi l'évêque a été frappé.

*(fsspx.news – 13/11/2023)*

## L'ÉGLISE LGBT (SUISSE)

La conférence des évêques suisses a tenu à exprimer sa satisfaction à propos de l'autorisation bergoglioienne de « bénédiction des couples de même sexe », non sans faire un double gros mensonge en disant que « les discussions sous l'égide de l'Esprit Saint qui ont eu lieu cette année dans le cadre du synode sur la synodalité ouvrent un horizon à ce sujet ». Le synode avait explicitement rejeté la possibilité de telles bénédictions. Et, bien sûr, y mêler l'Esprit Saint et un blasphème.

Mais les évêques suisses étaient déjà passés à la vitesse supérieure, discrètement, le 27 novembre, dans un « ajout à la première série de Normes complémentaires de la Conférence des évêques suisses (CES) du 3 juillet 1985 concernant le canon 877 CIC » : le canon sur les inscriptions au registre des baptêmes.

Dans ce nouvel ajout aux ajouts, les évêques suisses reconnaissent ouvertement les « partenariats entre per-

sonnes de même sexe », et demandent donc d'indiquer sur le registre le nom du père ou de la mère de l'enfant baptisé, et, dans les « remarques », celui de « l'autre partenaire », ou des deux « partenaires » si aucun d'eux n'est le père ou la mère.

Cela est hélas « logique », puisque Bergoglio demande explicitement aux États de reconnaître les « partenariats ».

Mais les évêques suisses vont encore beaucoup plus loin, épousant l'idéologie LGBT jusqu'à reconnaître les soi-disant « changements de sexe ».

En effet, ils ajoutent une norme particulière pour les « personnes dont le sexe a été modifié à l'état civil » : celles-ci peuvent demander à ce que ce soit inscrit dans le registre des baptêmes. Et si la personne demande ensuite un certificat de baptême, son « nouveau sexe » (sic) et son « nouveau prénom » (qui n'est donc pas celui du baptême) sont indiqués.

Ceci est en fait dans la droite ligne du document bergoglioien précédent (début novembre : tout cela va très vite), sur le baptême des « personnes transsexuelles », impliquant que Robert peut parfaitement se faire baptiser Nicole.

Mais ça n'a plus rien à voir avec l'Église catholique, ni tout simplement avec l'ordre de la création.

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com – 22/12/2023*)

(1) Cf. *Le Rocher* n° 145 d'octobre – novembre 2023, pages 38 et 39..



Les clarifications du Vatican concernant *Fiducia Supplicans*<sup>2</sup> n'auront pas éteint le feu des critiques essuyées depuis la sortie de la déclaration. C'est au tour du cardinal Robert Sarah, figure emblématique de l'épiscopat africain, de s'opposer publiquement aux bénédictions des couples irréguliers.

Dans son message de Noël diffusé le 6 janvier 2024, le cardinal guinéen dénonce « *la confusion, le manque de clarté et de vérité et la division* » suscités par la publication de *Fiducia Supplicans*, quelques jours avant Noël. (...) Dans son message, le cardinal Sarah salue le courage des évêques africains, dont « *[il] partage et fait [siennes] les décisions et l'opposition ferme à la Déclaration "Fiducia supplicans"* ». Prenant la défense de l'Église en Afrique qu'il estime « *souvent ignorée, méprisée ou considérée comme excessive* » il dénonce fermement « *ceux qui n'ont pour unique obsession que de complaire aux lobbies occidentaux.* »

(2) Le préfet du dicastère pour la Doctrine de la foi, le cardinal Victor Manuel Fernández, publie le 4 janvier 2024 un communiqué pour « aider à clarifier la réception » de la déclaration *Fiducia supplicans*. Rome concède que la mise en œuvre peut « admettre différentes modalités d'application » en fonction du contexte local. (*Cath.ch* – 04/01/2024)

Citant le pape François, Jean Paul II et Benoît XVI, Mgr Robert Sarah développe longuement les raisons de son opposition à *Fiducia Supplicans*. Assurant ne pas s'opposer au pape François, le cardinal guinéen considère que le document publié le 18 décembre par le dicastère pour la Doctrine de la foi constitue « *une hérésie qui mine gravement l'Église, Corps du Christ, parce que contraire à la foi catholique et à la Tradition.* »

Pour le cardinal Sarah, la récente déclaration du Vatican destinée à clarifier *Fiducia Supplicans* n'a pas apporté de réponse satisfaisante. « *Bien plus, par son manque de clarté, elle n'a fait qu'amplifier le trouble qui règne dans les cœurs et certains s'en sont même emparés pour appuyer leur tentative de manipulation* », assure même le prélat guinéen.

Pour l'ancien préfet de la Congrégation pour le culte divin, « *il est évident que l'on peut bénir l'homme qui, peu à peu, se tourne vers Dieu pour demander humblement une grâce de changement vrai et radical de sa vie* ». Il ajoute cependant que « *la prière de l'Église (...) ne peut jamais être détournée pour devenir une légitimation du péché, de la structure de péché ou même de l'occasion prochaine du péché.* »

Dès lors, il dénonce les « *tentatives de manipulation* » de ceux qui affirment que l'Église admet désormais les bénédictions des couples de même

sexe. Visant d'abord les médias, il pointe également du doigt « certains évêques », se référant implicitement à une partie de l'épiscopat allemand qui, dans le cadre du « Chemin synodal », a autorisé la bénédiction de couples homosexuels en mars 2023.

Très attendue, la réaction du cardinal Sarah à *Fiducia Supplicans* fait

suite à celle de Mgr Gerhard Müller. Le cardinal allemand avait averti dans une déclaration du 20 décembre 2023 que les prêtres procédant à ce type de bénédictions risqueraient de commettre « un acte sacrilège et blasphématoire ».

*Anne-Sophie Retailleau*  
(*aleteia.org* – 09/01/2024)

*camp*  
**SAIN**  
**JOSEPH**

**Du 7 au 19 juillet 2024**

**À Châtelard-Frontière**

**Pour les garçons de 8 à 13 ans**

**Sur les traces du Père Miguel Pro...**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Abbé Thibaud Stebler  
Chemin du séminaire 5, Ecône

CH - 1908 Riddes  
[camp.st.joseph@fsspx.ch](mailto:camp.st.joseph@fsspx.ch)



## SAINT LÉONARD, PATRON DES PRISONNIERS

*Après la rédaction et la diffusion de sa vie au XI<sup>e</sup> siècle, la dévotion populaire à saint Léonard ne cesse de grandir à travers toute la chrétienté, notamment en Suisse où il est représenté dans de nombreux retables et donne même son nom à un village valaisan au XII<sup>e</sup> siècle.*

La vie de notre saint n'est connue que par la tradition orale, relayée par une biographie postérieure à sa mort. Figurant dans le catalogue établi par E.-A. Stuckelberg – *Les Saints français, vénérés en Suisse* –, saint Léonard est moins connu de nos jours qu'il ne le fut autrefois.

### **Vie de saint Léonard**

D'après la tradition et le récit de sa vie, écrit au XI<sup>e</sup> siècle, Léonard est né dans une famille franque d'officiers de la cour de Clovis à la fin du V<sup>e</sup> siècle.

Converti au christianisme par saint Rémi, en 496, il est baptisé par l'évêque de Reims en même temps que le roi franc Clovis qui est son parrain.

Léonard devient disciple de saint Rémi et, comme celui-ci, visite les pauvres et les malades. Il obtient du roi le privilège de visiter les prisonniers et de libérer tous ceux qu'il juge dignes de cette grâce.

Déclinant l'offre de nomination à la tête d'un évêché, prérogative des rois mérovingiens, refusant la dignité épiscopale, il quitte la cour, et part rejoindre son frère Liphard et saint Maximin, au monastère de Micy, près d'Orléans. Devenu diacre, il poursuit sa route et s'arrête dans la forêt sauvage de "Pauvain" proche de Limoges et du tombeau de saint Martial.

Au cours d'un séjour du roi d'Aquitaine venu chasser en ces lieux, la reine, arrivée au terme de sa grossesse, a du mal à accoucher. Par ses prières, Léonard intercède et sauve la reine et l'enfant. Le roi veut le remercier par des présents, mais Léonard n'accepte que le territoire de la forêt que son âne pourra délimiter en 24 heures. Il nomme ce domaine « Noblat » pour marquer l'origine royale de ce don.

Léonard construit une chapelle en l'honneur de Marie et de saint Rémi : « Notre Dame de Sous les Arbres ».

Il accueille auprès de lui deux moines et fait jaillir par miracle une source. Peu à peu des prisonniers libérés par son intercession et d'autres personnes le rejoignent. Il leur partage son domaine pour leur permettre de vivre de leur travail et non « d'aventures et de désordres » et leur enseigne l'évangile.

Il meurt un 6 novembre et il est enterré dans la chapelle qu'il avait construite. Son tombeau devient vite un lieu de pèlerinage qui donne naissance à la ville de Saint-Léonard-de-Noblat.

### Diffusion de la vie du saint

Cette histoire de l'ermite limousin Léonard, racontée par la *Vita*, embellie et augmentée de nombreux récits hagiographiques tout au long des siècles<sup>1</sup> a nourri le culte rendu à saint Léonard, patron de toutes les libérations, non seulement dans la province qui l'a vu naître, mais en France et dans l'Europe entière.

(1) La première vie de saint Léonard, la *Vita*, est une œuvre anonyme rédigée vers 1030. Après celle écrite par Joseph du Chalard en 1624, on dénombre une vie par siècle : celle du P. Rougerie (en religion : Bernardin-de-tous-les-saints) en 1681, celle de l'abbé Oroux en 1760, enfin celle de l'abbé Arbelloot en 1863. Chacune a ses caractéristiques, en partie dues à l'époque à laquelle elle a été composée. *Saint-Léonard-de-Noblat. Un culte, une ville, un canton, cahier de l'Inventaire.*



C'est Adhémar de Chabannes qui le fait entrer dans l'histoire en constatant dans sa chronique : *"Vers cette époque (1010) le saint confesseur Léonard à Limoges et le saint martyr Antonin en Quercy, se mirent à se signaler par d'éclatants miracles et de toutes parts les peuples affluaient vers eux"*.

Près d'un siècle plus tard, Aimeri Picaud dans le Guide du Pèlerin explique que *"la clémence divine a... déjà répandu au loin à travers le monde entier la gloire du bienheureux confesseur Léonard du Limousin"*.

Entre ces deux dates, c'est toute une organisation du culte qui se met en place à partir d'une dévotion populaire sans doute antérieure au XI<sup>e</sup> siècle et qui ne cesse de grandir dans ces périodes troublées où le recours à un intercesseur privilégié auprès de Dieu pour obtenir toutes sortes de délivrances n'est pas à négliger.

Jourdain de Laron, ancien prévôt de l'église de Saint-Léonard-de-No-



*Saint-Léonard-de-Noblat (France)*

blat, devenu évêque de Limoges en 1023, s'intéresse particulièrement au développement du sanctuaire de Noblat ; il s'enquiert auprès de Fulbert de Chartres du texte d'une vie de Léonard, qu'il n'a pu trouver localement.

La *Vita*, rédigée vers 1030, est accompagnée d'un premier livre de neuf miracles. Elle est alors recopiée en de nombreux exemplaires et les Bénédictins, puis les Cisterciens, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, la diffusent en France, mais surtout en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Suisse et en Italie. Plus de cent cinquante manuscrits en existent encore dans les bibliothèques européennes.

En Allemagne, Galeran de Bamberg, évêque de Naumbourg a largement diffusé la *Vita* qu'il avait eu le loisir de copier pendant son séjour au monastère de Noblat vers 1106 ; en 1220, le manuscrit cistercien du Grand livre de légendes autrichien de Zwettl en Basse Autriche accentue cette diffusion.



*Saint-Léonard en Valais (Suisse)*

Plus tard, au XV<sup>e</sup> siècle, la notoriété de saint Léonard dans ces mêmes régions s'accroît par la traduction de la *Vita* en langue allemande en 1439, et par la diffusion des premiers livres imprimés dès 1471.

### **Culte de saint Léonard**

Cette diffusion de la *Vita* par les moines s'accompagne en outre de fondations d'églises vouées au saint. C'est ainsi que, selon un schéma d'expansion qui semble recouvrir celui de l'ordre cistercien, on trouve des églises dédiées à saint Léonard dans tous les pays proches de la France de même qu'en Suède, en Pologne, à Malte, en Yougoslavie et en Terre Sainte.<sup>2</sup>

---

(2) Environ 1200 lieux ont été recensés à ce jour (dont environ 70 en Slovénie) par les travaux successifs des abbés Oroux (XVIII<sup>e</sup> siècle) et Biossac (années 1950-60), complétés plus récemment par l'association Connaissance et Sauvegarde de Saint-Léonard qui organisa, sur ce thème, en 1994, l'exposition « Saint-Léonard et les chemins d'Europe ».

Au XII<sup>e</sup> siècle, en Valais, proche de Sion, il existait une chapelle dont il est le titulaire, donnant même son nom au village : Saint-Léonard. Une église apparaît depuis 1218, relevant du chapitre, qui la reprit des bénédictins établis à Granges.<sup>3</sup>

Dans toute l'Europe, Léonard devient un modèle de vie religieuse, et un intercesseur au pouvoir étendu, capable peut-être, dans l'esprit de l'évêque Jourdain de Laron, ancien prévôt de Saint-Léonard, évêque de Limoges de 1023 à 1051, de rivaliser avec saint Martial. Briseur de liens, il est l'homme de toutes les délivrances : délivrance de tous les captifs, des femmes en couches, des enfants malades (enfants noués) et de tous ceux atteints de nombreuses infirmités.

La dévotion populaire à saint Léonard ne cesse de grandir à travers toute la chrétienté, notamment après la rédaction et la diffusion de sa vie au XI<sup>e</sup> siècle. Avec les croisades au XII<sup>e</sup> siècle, saint Léonard est invoqué par de nombreux croisés prisonniers qui font connaître autour d'eux le « libérateur des prisonniers ».

(3) Jean-Emile Tamini et Pierre Délèze, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*.



*Statue de saint Léonard provenant de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg (musée d'art et d'histoire, Fribourg)*

Bohémond d'Antioche est le plus célèbre d'entre eux et vient se recueillir en pèlerinage sur le tombeau de saint Léonard après sa libération des prisons sarrazines (en 1103). Après lui, Richard Cœur de Lion (en 1193), Charles VII, roi de France, se rendit à Noblat le 10 mars 1438 et vénéra la tombe du saint ; il se mit sous sa protection et lui demanda de pouvoir "remettre son royaume en paix et être délivré de la guerre contre les Anglais". Le prince de Condé, viendra également prier et invoquer saint Léonard.

Des centaines de miracles lui sont attribués ; non seulement près de son tombeau, mais dans d'autres lieux où il est honoré comme à Liège, à Raches près de Douai, ou à Inchenhofen, en Bavière. A ce dernier endroit, le premier miracle est daté de 1256, et au XVI<sup>e</sup> siècle, on en comptait 2838.

La *Vita* et le premier récit des miracles parlent déjà des chaînes apportées par les prisonniers libérés en signe de reconnaissance auprès du tombeau de saint Léonard ; leur abondance est confirmée par la description très colorée d'Aimeri Picaud et par d'autres témoignages au cours

des siècles ; mais elles disparurent à la Révolution pour être fondues.

On retrouve ces chaînes ex-voto dans presque tous les sanctuaires dédiés à saint Léonard en Europe : à partir du XV<sup>e</sup> siècle, on entourait mêmes certains de ces sanctuaires de longues chaînes, surtout en Carinthie, en Bavière et dans le Tyrol-méridional. Lorsque le péril turc ou hongrois s'éloigna de ces régions, les chaînes du bétail furent associées aux chaînes de prisonniers..., et insensiblement Léonard devint aussi le protecteur du bétail, des récoltes et des chevaux.

Saint Léonard est aussi invoqué pour d'autres délivrances : maladies, infirmités, accouchements ou stérilité. Les ostensions sont issues, à

Saint-Léonard-de-Noblat, de l'intercession demandée lors de l'épidémie du mal des Ardents en 1094.

Anne d'Autriche se fit apporter une relique de saint Léonard pour permettre l'heureuse naissance de Louis XIV et fit un pèlerinage d'actions de grâce à l'église saint Léonard de Croissy.

Les attributs spécifiques de saint Léonard, qui le distinguent de tous les autres saints, sont une chaîne et des entraves ou « verrou ».

On les retrouve à la collégiale, et les entraves figurent sur les armoiries de la commune française de Saint-Léonard-de-Noblat (mais pas sur celles de la commune du Valais).

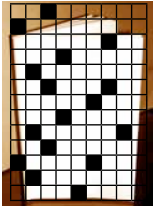


*Armoiries de la ville de Saint-Léonard-de-Noblat (France)*

**ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD**

Tout au long de l'année, des célébrations importantes rappellent de grands événements liés à saint Léonard :

- Le 17 février, on commémore « l'invention » (ou redécouverte) en 1403 des reliques du saint, perdues depuis quelques temps déjà. Ces reliques sont placées au-dessus du maître autel dans une cage en fer forgé fermée par trois serrures.
- Le 11 août, on célèbre le miracle des Ardents : les reliques de saint Léonard furent portées en procession au milieu des malades atteints de ce mal dû à l'ergot de seigle, et l'épidémie cessa.
- Le 17 octobre est la fête de la translation des reliques de l'oratoire primitif de Notre-Dame-de-Sous-les-Arbres à la collégiale.
- Le 6 novembre, date anniversaire de la mort de Léonard au VI<sup>e</sup> siècle, est célébré de tous temps en Limousin et en Europe. Il est fêté à Saint-Léonard de Noblat le dimanche le plus proche de ce jour par la présentation des reliques à la vénération des fidèles par les confrères.



## DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

### TÉLÉGRILLES N° 143

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

F 1	N 2	Y 3		G 4	Q 5	I 6	W 7	C 8	B 9	V 10	P 11		A 12	J 13
O 14		W 15	H 16	R 17	K 18		F 19	C 20		A 21	P 22	Y 23	S 24	
U 25	Q 26		R 27	M 28	E 29	K 30	G 31	J 32	N 33	V 34		Z 35	I 36	M 37
C 38	B 39	L 40	H 41	Y 42	Q 43	R 44		D 45	S 46		W 47	N 48	T 49	B 50
	K 51	V 52	I 53	O 54	M 55	A 56	G 57	T 58	F 59	E 60		N 61	B 62	
C 63	K 64	Y 65	T 66	D 67		A 68	L 69		P 70	W 71	F 72	S 73	M 74	
G 75	V 76	I 77	X 78	H 79	B 80		P 81		U 82	D 83	L 84	Q 85	J 86	A 87
K 88	E 89	W 90		H 91	R 92	S 93		Y 94	F 95	V 96		Q 97	I 98	D 99
G 100		C 101	B 102	K 103	T 104	Y 105	P 106	X 107	J 108	D 109	H 110	Z 111		S 112
Q 113		I 114	M 115	V 116	N 117	E 118	F 119	O 120		B 121	U 122	T 123	R 124	
W 125	C 126	R 127	P 128	A 129	Q 130	J 131	L 132	H 133	E 134	O 135	D 136	S 137	V 138	
Y 139	K 140	C 141	B 142	G 143	X 144	R 145		F 146	W 147	U 148	Q 149	A 150		P 151
H 152		M 153	X 154	N 155	U 156		S 157	D 158	O 159		X 160	P 161	I 162	J 163
A 164	K 165		L 166	T 167	M 168		G 169	F 170	X 171	Y 172	D 173	L 174	N 175	E 176
Z 177		H 178	J 179	I 180		S 181	L 182	M 183	V 184		R 185	C 186	W 187	T 188





A	12	129	56	21	87	68	164	150
B	9	80	50	142	39	102	121	62
C	20	141	101	63	186	126	38	8
D	83	158	45	99	173	109	136	67
E	<b>J</b>	176	134	29	60	89	118	
F	95	119	19	170	1	146	72	59
G	100	4	75	57	143	169	31	
H	110	133	91	79	16	178	41	152
I	114	36	77	98	180	162	6	53
J	163	179	86	131	108	32	13	
K	30	64	165	51	103	88	18	140
L	132	84	174	69	166	40	182	
M	37	115	28	153	55	183	74	168
N	48	117	33	2	61	175	155	
O	54	135	14	120	159			
P	70	161	81	151	22	106	128	11
Q	97	130	5	149	113	85	26	43
R	124	127	185	27	92	44	145	17
S	157	93	24	112	73	181	137	46
T	167	104	123	49	188	58	66	
U	25	82	148	122	156			
V	76	116	34	138	10	184	52	96
W	147	71	125	90	7	187	15	47
X	154	144	107	160	78	171		
Y	23	42	139	3	65	94	172	105
Z	177	111	35					

- A Claires comme des eaux cristallines
- B Colorant tiré d'un lichen
- C Titulaires d'un droit
- D Attache reliant deux structures
- E Religion de l'Inde
- F Oscillant
- G Mouvement vif dans une symphonie
- H Enchaîne
- I Préparation de viande séchée
- J Relatif à la composition du sol
- K Action vile et ignoble
- L Personnage shakespearien mis en opéra
- M Récipients pour des aliments
- N Un bon duvet pour la nuit
- O Beaucoup d'essais
- P Terrains érodés (mot composé)
- Q Grec ancien ou moderne
- R Ecarter un adversaire au rugby
- S Devient moins dur
- T Se surpassent (s')
- U Bronzez votre pilule sous le soleil
- V Très pressantes
- W Tyran
- X Donner du brillant
- Y Bactérie vecteur de la peste
- Z Société suisse de rediffusion

**SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :**

*« Croire en un au-delà transforme la vie ; les valeurs matérielles s'effacent et ne sont plus prioritaires ; la peur de la mort disparaît ; le bonheur devient synonyme d'amour et de spiritualité et semble de ce fait (beaucoup) plus accessible. »*

*(Dr Jean-Jacques Charbonier), « Les (7 bonnes) raisons de croire à l'au-delà »*

☒ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 mars 2024



## VIE SPIRITUELLE

# EXERCICES SPIRITUELS EN LANGUE FRANÇAISE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir (...) au grand amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour vous, à cet amour immense qui vous a été donné par le baptême, par tous les sacrements que vous avez reçus, grâce à sa Croix, grâce à son sang qui vous a rachetés. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

### Retraites de saint Ignace pour messieurs et jeunes gens :

- du lundi 19 au samedi 24 août 2024
- du jeudi 26 au mardi 31 décembre 2024

### Retraites de saint Ignace pour dames et jeunes filles :

- du lundi 5 au samedi 10 février 2024
- du lundi 3 au samedi 8 juin 2024
- du lundi 4 au samedi 9 novembre 2024

### Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 29 avril au jeudi 2 mai 2024
- du lundi 2 au jeudi 5 décembre 2024

### Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 6 au samedi 11 mai 2024 (à San Damiano, Italie)\*  
*prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Laurent Biselx*
- du lundi 22 au samedi 27 juillet 2024 (à Enney)  
*prédicateurs : abbés C. Pellouchoud, C. Thouvenot et J.-J. Udressy*

### Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 5 au samedi 10 août 2024

Renseignements et inscriptions : Maison « Domus Dei » / Rte de la Vudalla 30  
1667 Enney / tél. 026 921 11 38 / courriel : [domusdei@fsspx.ch](mailto:domusdei@fsspx.ch)

\*Pour la retraite à San Damiano :

M. Dismas Reiser / tél. 062 209 16 27 / courriel : [sandamiano@fsspx.ch](mailto:sandamiano@fsspx.ch)



<b>MENZINGEN ZG</b> 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. ÉMERIC BAUDOT, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGYN - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
	<b>041 / 757 10 50</b>	
<b>RICKENBACH SO</b> 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ÉCONOME DE DISTRICT P. TOBIAS ZAHNER - P. OTTO HUWILER P. CLAUDE PELLOUCHOUD P. JEAN-BAPTISTE DE SEYRES
	<b>062 / 209 16 16</b>	
<b>RIDDÉS VS</b> 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAIS, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOIVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
	<b>027 / 305 10 80</b>	
<b>ENNEY FR</b> 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ YANN VONLANTHEN, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
	<b>026 / 921 11 38</b>	
<b>LAVEY-VILLAGE VD</b> 1892	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. Route du Village Suisse 8	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ ALEXANDRE MARET
	<b>024 / 481 66 10</b> (prieuré)	<b>027 / 761 21 28</b> (sœurs)
<b>LES MONTS-DE-CORSIER VD</b> 1808	Prieuré Notre-Dame Chemin de Bellière 4	ABBÉ FRANÇOIS BERTHOD, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ CHRISTIAN GRANGES
	<b>026 / 505 26 05</b>	
<b>LUZERN LU</b> 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. LUKAS WEBER, PRIEUR P. SEVERIN ZAHNER P. CHRISTOPHE CONUS
	<b>041 / 252 08 35</b>	
<b>OBERRIET SG</b> 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. MARTIN BERGER P. STEFAN BIEDERMANN
	<b>071 / 761 27 26</b>	
<b>ONEX GE</b> 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ JEAN-MARC LEDERMANN ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
	<b>022 / 792 23 19</b> (prieuré) <b>022 / 793 42 11</b> (école)	
<b>SIERRE VS</b> 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ NIKLAUS PFLUGER ABBÉ OLIVIER BERTEAUX
	<b>027 / 455 53 22</b>	
<b>WANGS SG</b> 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. FIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ - P. MARKUS KRAUTSCHNEIDER P. MARC-ANTOINE MOULIN
	<b>081 / 720 47 50</b>	
<b>WIL SG</b> 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. GEORG KOPF, RECTEUR, ASSISTANT DE DISTRICT P. HEINRICH MÖRGELI P. STEFANO BELLUNATO
	<b>071 / 913 27 30</b>	



# Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : [fssp.ch/fr/centres-de-messe](http://fssp.ch/fr/centres-de-messe)

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 <b>1213 ONEX GE</b>	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Mermillod 9 <b>1227 CAROUGE GE</b>	08h00 09h30 - 11h15 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier <b>39220 LES ROUSSES (FRANCE)</b>	10h00	18h00 (sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 <b>2800 DELÉMONT JU</b>	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 <sup>er</sup> sa)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 <b>1763 GRANGES-PACCOT FR</b>	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 <sup>er</sup> sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 <b>1667 ENNEY FR</b>	07h30 09h30	07h15 (1 <sup>er</sup> je 19h30, 1 <sup>er</sup> ve 18h30, 1 <sup>er</sup> sa 7h15)
Ecole Notre-Dame des Champs Chemin de Bellière 6 <b>1808 LES MONTS-DE-CORSIER VD</b>	—	07h15 (lu-ve), 08h00 (sa) en période scolaire : 08h30 (ma)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 <b>1006 LAUSANNE VD</b>	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 <b>1071 CHEXBRES VD</b>	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 <b>1820 MONTREUX VD</b>	10h15	18h30 (ma, je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus Route du Village Suisse 8 <b>1892 LAVEY-VILLAGE VD</b>	07h30	07h15
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E <b>1870 MONTHEY VS</b>	08h00 09h30 18h30	08h00 (lu), 08h30 (me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 <b>1908 ECÔNE/RIDDÉS VS</b>	07h15 08h30 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoise 9 <b>1950 SION VS</b>	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 <b>3960 SIERRE VS</b>	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h00 (je, 1 <sup>er</sup> ve, 1 <sup>er</sup> sa)